

SOAK

REGARDS & PERSPECTIVES | BEGIRADAK & IKUSPEGIAK

**Un projet de territoire
pour (a)ménager
le Pays Basque intérieur**
**Lurralde proiektu bat
Barnekaldea antolatu
eta zaintzeko**

JANVIER 2023



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE
IPAR EUSKAL HERRIKO GARAPEN KONTSEILUA



TABLE DES MATIERES

SYNTHESE	3
PREMIERE PARTIE	6
UNE TRAJECTOIRE POUR LE PAYS BASQUE INTERIEUR	6
I. Le Pays Basque intérieur au cœur du projet de territoire	6
Accélérer la transition écologique & énergétique : pour faire du Pays Basque un territoire d'excellence en matière de développement durable.....	6
Renforcer le modèle social et donner sa chance à chacun·e : pour faire du Pays Basque un territoire d'équité et d'émancipation sociale.	7
Investir prioritairement à l'intérieur du Pays Basque : pour faire du Pays Basque un laboratoire d'équité territoriale et d'équilibre économique entre rural et urbain.	7
Construire un territoire (de vie) transfrontalier : pour créer un espace de partages et d'opportunités nouvelles entre Nord et le Sud du Pays Basque.	7
II. Portrait d'un Pays Basque intérieur 'au milieu du gué'	8
Des fragilités structurelles et de nouvelles tensions	9
Des questions pour le modèle de développement futur	9
III. Les 7 défis pour le Pays Basque intérieur	10
1. Attractivité & développement.....	10
2. Jeunes & territoire	11
3. Développement local & innovation.....	12
4. Agriculture & transitions.....	12
5. Tourisme & ruralité	14
6. Société & cohésion.....	14
7. Aménagement & urbanisme.....	16
DEUXIEME PARTIE	17
LES ENJEUX SPECIFIQUES DES TROIS TERRITOIRES PLUI	17
PORTRAIT D'AMIKUZE	18
PORTRAIT DE SOULE-XIBEROA	24
PORTRAIT DE GARAZI-BAIGORRI / IHOLDI-OZTIBARRE	30
Annexe 1	36
Annexe 2	38
Annexe 3	40




SYNTHESE

Le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) a été saisi par la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) sur **les enjeux des futurs Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires (PLUi) de Basse-Navarre et de Soule**, documents d'urbanisme qui devront être en cohérence avec le futur **Schéma de Cohérence Territoriale¹ (SCoT)** élaboré à l'échelle du Pays Basque et du Seignanx.

Pour le CDPB, **ces outils de planification doivent être au service d'un Projet**, un projet de territoire qui définit l'horizon souhaité pour les territoires en question. Et le Pays Basque intérieur – « Barnekalde »² – a besoin de définir cet horizon. Garant d'une part fondamentale de l'identité du Pays Basque, il est confronté à des mutations très importantes qui interrogent son modèle social. Comment donc de nouvelles « règles » pourront-elles s'adapter aux spécificités du Pays Basque intérieur ?

Après un travail de capitalisation de nombreux travaux³ et d'ateliers participatifs qu'il a menés sur les territoires entre 2019 et 2022⁴, le CDPB rappelle, dans ce rapport adopté par son Conseil de direction du 31 janvier 2023, les orientations souhaitées par la société civile pour l'avenir du Pays Basque intérieur. Elles sont décrites autour de 7 défis, communs aux trois territoires PLUi (1^{ère} partie de ce document) et déclinés pour chaque territoire – Amikuze, Soule-Xiberoa et Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre⁵ (2^{ème} partie de ce document) comme autant d'enjeux clés auxquels devront répondre les futurs documents d'urbanisme. Ces premiers enjeux identifiés sont une première esquisse pour définir la trajectoire future d'Amikuze, de Soule-Xiberoa et de Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre.

Le CDPB invite la CAPB, le syndicat du SCoT et les autres collectivités publiques à prendre en compte ses analyses et ses préconisations, ici résumées, et à engager des travaux complémentaires entre société civile et élu·es locaux·ales.

 L'une des ambitions majeures du Projet de territoire porté par le CDPB⁶ est d'**investir prioritairement à l'intérieur du Pays Basque**, pour renforcer l'attractivité et la dynamique économique et sociale de la Basse-Navarre et de la Soule.

¹ Retrouvez les éléments de définition des PLUi et du SCoT en Annexe 1.

² Il est d'usage en basque de dire « Barnekalde » pour le Pays Basque intérieur – même si la « frontière » de l'intérieur est tout à fait discutable. Nous utiliserons cette expression pour ne pas toujours répéter « Pays Basque intérieur », et pour parler de la Basse-Navarre et de la Soule – même s'il existe aussi un « Lapurdi Barnekalde ».

³ Les différents travaux sont listés en Annexe 2.

⁴ Une vingtaine d'ateliers a été menée en Pays Basque intérieur à l'occasion des travaux sur le numérique, le tourisme, le logement des jeunes, le SCoT...

⁵ Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre sont les noms usuels du territoire défini comme 'sud Basse-Navarre' par le découpage des PLUi ; ces noms seront utilisés tout au long de cette contribution.

⁶ « Quel dess(e)in pour le territoire ? Le projet de société basque en jeu » – CDPB 2019 https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/09/ContributionCDPB_projetdeterritoire_CD25092019.pdf



- 📍 Renouvelons notre regard sur le **Pays Basque intérieur**. Il est à la fois **attractif, productif et autonome** dans son fonctionnement. Loin des idées reçues, c'est à l'intérieur qu'il y a le plus fort taux d'économie productive du Pays Basque.
- 📍 En Pays Basque intérieur, **le premier aménageur est l'acteur-riche local-e**. Le développement de la Soule et de la Basse-Navarre tient à une **forte culture de projet**, à la fois collective et entrepreneuriale, qui a aussi bien permis le maintien et le développement de petites et moyennes entreprises (PME) et d'une agriculture qualitative, qu'une vie sociale et culturelle très riche et une montagne vivante et entretenue.
- 📍 Mais le Pays Basque intérieur est également fragile. Le territoire de Garazi-Baigorri est touché par la flambée de l'immobilier et Amikuze voit cette vague arriver. Les territoires ne sont pas préparés, alors que **l'offre de logement** y est faible et **les revenus** globalement bien moins élevés qu'ailleurs.
- 📍 Le Pays Basque intérieur est **'au milieu du gué'**; les acteur-rices locaux-ales ressentent qu'il est grand temps de prendre en main ce changement pour qu'il ne devienne ni un nouvel « entre-côte » ni un « espace protégé ». **Ce changement est avant tout sociétal** dans la façon d'appréhender les enjeux contemporains (et notamment ceux de la transition écologique et énergétique) en phase avec l'état d'esprit et le modèle social propres au Pays Basque intérieur.
- 📍 **Le Pays Basque intérieur aspire à un projet ambitieux** afin qu'il devienne une terre d'innovation sociale, écologique, culturelle, économique, et pas seulement un espace de préservation du patrimoine naturel et culturel. Les débats avec les acteur-rices locaux-ales montrent de grands défis à relever :
 - L'accueil de nouvelles ressources humaines et compétences pour améliorer la qualité de l'accompagnement apporté aux habitant-es et la montée en gamme des entreprises.
 - La montée en gamme aussi d'un tourisme rural et de qualité, en complément des activités de montagne.
 - Des compétences à mobiliser auprès d'une jeune génération très qualifiée qui veut revenir au pays et apporter son savoir-faire.
 - Une jeunesse qui manque de logement pour se former et faire ses premières expériences dans la vie professionnelle.
 - Un monde agricole en pleine mutation, qu'il faut accompagner, et qui est le socle du modèle sociétal du Pays Basque intérieur.
 - Un modèle qui repose sur une culture du développement local dont il faut donner les moyens de se renouveler.
 - Une attente pour redonner du souffle à l'animation et au développement local.
- 📍 En matière d'aménagement du territoire, il est recherché **un équilibre** entre **préservation des terres agricoles et naturelles, développement du foncier à vocation économique, et production de logement neuf et locatif adapté aux besoins** dans les centres-bourgs.



- Indéniablement, **le Pays Basque intérieur ne pourra se voir appliquer les mêmes règles sur le foncier que celles des territoires littoraux et rétro-littoraux.** Ces derniers, grands consommateurs de foncier ces dernières années, devront être ceux dont on peut attendre le plus gros effort de sobriété. **Donner de la marge foncière à la Soule et à la Basse-Navarre est une condition clé pour investir** en faveur du développement de l'intérieur du Pays Basque.
- Le modèle de développement doit être défini **avec les acteur·rices des territoires.** Coproducteur·rices de l'aménagement du territoire, ils·elles ne souhaitent pas que leur destin se dessine sans eux·elles, ou que l'emportent des logiques qui rompent des équilibres fragiles.
- **Le CDPB porte la voix de cette attente, celle d'un débat ouvert et prospectif** pour donner de l'ampleur à l'écriture des Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)⁷ de Soule et de Basse-Navarre.

⁷ Le PADD est le premier volet du PLUi qui fixe les grands défis avant de les traduire en règles d'urbanisme.



PREMIERE PARTIE

UNE TRAJECTOIRE POUR LE PAYS BASQUE INTERIEUR

Depuis Pays Basque 2010 et jusqu'à l'avènement de la CAPB, le débat a été focalisé sur la notion de **réciprocité territoriale**, comme une attente d'équilibre entre un développement côtier très fort et un Pays Basque rural qui se vivait en déclin.

Cette recherche de réciprocité a souvent donné le sentiment qu'il fallait redistribuer des richesses. Pourtant, le Pays Basque intérieur a son propre **développement**. La réalité socio-économique de la Soule et de la Basse-Navarre est relativement éloignée de celle de territoires ruraux en difficulté, tels qu'ils existent dans de nombreuses régions de l'Hexagone, ou de celle d'autres territoires de montagne. Mais aujourd'hui ce modèle de développement se trouve questionné par un double effet : la crise immobilière, qui gagne tout le territoire, et la nécessité de nouvelles sobriétés dans la gestion des sols et des ressources.

La réciprocité territoriale est entrée dans la **gestion quotidienne de la CAPB** : équilibrer les équipements, redéployer et harmoniser les services, etc. Pour le CDPB, **la réciprocité est un moyen, mais elle n'est pas un but**. Elle ne constitue pas un projet de territoire.

Alors, quel projet, quel horizon, quel avenir pour le Pays Basque intérieur ? C'est LA vraie question des PLUi : **le projet avant le plan !**

I. LE PAYS BASQUE INTERIEUR AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

En 2019, le CDPB a actualisé son projet de territoire⁸ autour de **quatre grandes ambitions** qui interpellent **l'avenir de** la Soule et de la Basse-Navarre.

Accélérer la transition écologique & énergétique : pour faire du Pays Basque un territoire d'excellence en matière de développement durable.

La transition écologique et énergétique concerne toutes les dimensions de la vie économique et sociale, les modes de production et de consommation, les nouvelles activités à créer (économie circulaire, production d'énergies renouvelables, métiers de la nature), la santé et la vie des habitant·es : respirer, boire, se nourrir, se loger, se déplacer, travailler.

L'identité forte du Pays Basque intérieur (culture, nature et paysage, langue, lien social et mode de vie...) peut être **un levier majeur** d'une transition innovante et mobilisatrice pour l'ensemble du Pays Basque. Le Pays Basque intérieur dispose de ressources humaines et naturelles (eau, biodiversité, productions agricoles...) essentielles pour contribuer à la transition de l'ensemble du Pays Basque.

⁸ A retrouver sur <https://societecivile-paysbasque.com/projet-de-territoire/>



Renforcer le modèle social et donner sa chance à chacun·e : pour faire du Pays Basque un territoire d'équité et d'émancipation sociale.

La société basque s'enrichit, se diversifie, s'assume dans ses origines, transmet son identité. Pour autant, sa tradition de solidarité collective et familiale s'essouffle et on assiste à **des fractures dans la société** et ce, même en Pays Basque intérieur, dans les territoires qui se pensaient préservés. Quelle place est accordée aux plus jeunes, aux femmes, aux jeunes familles, aux aîné·es, aux plus vulnérables ? Quelle place donne-t-on à l'expression, l'implication dans la vie sociale et démocratique, l'accès à l'information, à la formation, aux nouvelles technologies, à l'exercice de la citoyenneté ? **La définition d'un projet de société est un défi majeur** : travailler ce vivre ensemble, ce partage entre les personnes qui sont restées, celles qui souhaitent revenir, celles qui arrivent, celles qui sont intégrées à la vie sociale du territoire et celles qui ne le sont pas.

Investir prioritairement à l'intérieur du Pays Basque : pour faire du Pays Basque un laboratoire d'équité territoriale et d'équilibre économique entre rural et urbain.

Le Pays Basque intérieur possède **de nombreuses richesses** agricoles, industrielles, culturelles : des ressources humaines et naturelles, garantes de l'image de qualité territoriale dont bénéficie l'ensemble du territoire. Il a besoin **d'investissements** pour se développer, renforcer ses activités productives, créer de l'emploi, renforcer les principaux bourgs et répondre aux nouveaux besoins en logement. Le Pays Basque intérieur reste moins contraint, au niveau du foncier, pour accueillir de nouvelles activités et de nouveaux·elles habitant·es, tout en préservant les terres agricoles.

Construire un territoire (de vie) transfrontalier : pour créer un espace de partages et d'opportunités nouvelles entre Nord et le Sud du Pays Basque.

Les habitant·es du Pays Basque intérieur partagent des liens très forts avec **la Navarre** : liens culturels, ancestraux, familiaux, culturels, socio-économiques, commerciaux... Ces territoires expriment régulièrement leur intention de **créer des conditions pour redynamiser** les pratiques sociales et économiques, et développer des projets.



II. PORTRAIT D'UN PAYS BASQUE INTERIEUR 'AU MILIEU DU GUE'

Il est relativement surprenant que perdure encore l'idée d'un Pays Basque intérieur qui ne se développerait pas, voire qui se dévitaliserait. Si les hauts de vallées connaissent encore une baisse de la population, les plaines – qui ont connu ce phénomène dans les années 1980 à 2000 – voient **leur population se stabiliser ou augmenter**. Le Pays Basque intérieur a su être résilient et conduire son propre développement grâce au maintien de la **dynamique agricole**, au développement de **filières de qualité** et de l'agroalimentaire, au maintien d'un **esprit entrepreneurial** dans le domaine industriel et artisanal, à la **dynamique associative**, culturelle, artistique. Barnekalde a une véritable culture du **développement local** et de l'**action collective** portée collectivement, entre acteur·rices socio-économiques et élu·es. Cette **dynamique de projets** (tous secteurs confondus) est son moteur.

Le Pays Basque intérieur, loin d'être une carte postale ou un conservatoire naturel, agricole et culturel, est bien **un territoire très vivant**. Il est, au même titre que le reste du territoire, connecté au monde et inscrit dans les grands défis contemporains.

Les atouts forts d'un territoire attractif et productif

Le Pays Basque intérieur est une **ressource pour tout le territoire**. Il est en quelque sorte le « **garant** » de **l'identité basque**, une identité marquée par la qualité de son patrimoine naturel, de la montagne, de sa production culturelle, de son taux de bascophones. Il apporte une image forte, valorisée économiquement (marketing, etc.).

Barnekalde attire toujours plus **de nouveaux·elles habitant·es** (solde migratoire de +0.3 à +0.7% par an), parmi lesquels des jeunes – souvent parti·es pour leur formation ou leur premières expériences professionnelles – qui souhaitent y revenir, y créer des activités.

Environ 70% de la population active du Pays Basque intérieur y travaille. Cela témoigne de **véritables bassins de vie et d'emploi** et d'une forme d'autonomie dans son fonctionnement (emplois, mais aussi services, commerces, santé⁹...), bien loin d'une image de dépendance avec la côte. Les actif·ves peuvent y compter sur une vie associative, culturelle et sportive très dense.

En Pays Basque intérieur, **l'économie productive représente le tiers de l'économie globale**, soit deux fois plus que sur le reste du Pays Basque. Avec un marché de l'emploi dynamique, le taux de chômage y est le plus faible (autour de 5%).

⁹ Il a été frappant de voir l'impact de l'antenne du centre hospitalier à Saint-Palais sur les pratiques sociales (rééquilibrage de flux d'une bonne partie de la vallée de la Nive et du Pays de Hasparren vers Saint-Palais) grâce à sa facilité d'accès, son unité à taille humaine.



Des fragilités structurelles et de nouvelles tensions

Le Pays Basque intérieur connaît un **vieillessement plus prononcé** que dans le reste du territoire, et un solde naturel négatif – particulièrement dans les vallées de montagne –, ce qui contraint la reprise démographique : le nombre de nouveaux·elles arrivant·es est insuffisant pour compenser le nombre de décès. Le Pays Basque intérieur connaît aussi d'autres signaux d'alerte : un **revenu bien plus faible que sur la côte**, qui peut en partie s'expliquer par le revenu agricole, mais en partie seulement. Le taux de ménages vivant sous le **seuil de pauvreté est supérieur à 20%**, un taux au-dessus de toutes les moyennes locales, régionales, nationales.

La tension est très forte sur un marché où l'offre de logement existante est inadaptée aux nouvelles demandes – grandes maisons, taux de logements vacants, taux de résidence secondaire au-dessus des moyennes, etc. La quasi **absence de production de logement abordable et de logement adapté aux besoins socio-économiques**, notamment pour les jeunes actif·ves ou en formation, est aujourd'hui un risque majeur pour le développement économique du Pays Basque intérieur¹⁰.

Mais la plus grande bascule est récente, avec une accélération due à la crise de la Covid-19. Garazi-Baigorri a été **gagné par la flambée des prix de l'immobilier** avec des niveaux dignes de grandes villes. Les habitant·es d'Amikuze ont peur de connaître la même situation, tandis qu'en Soule on évoque des phénomènes spéculatifs. Cette situation accroît les tensions dans la société basque locale, avec **l'impression d'un développement « subi »**, d'une perte d'un patrimoine acheté par des foyers à hauts revenus, dont l'ancrage local est parfois difficile.

Des questions pour le modèle de développement futur

Dans ce contexte il est apparu important pour le CDPB de questionner les acteur·rices et les habitant·es locaux·ales sur leur capacité à dépasser ce contexte anxiogène et à se projeter dans un avenir où le Pays Basque peut se développer tout en préservant ses spécificités. D'où les questionnements suivants, à partir desquels les acteur·rices de la société civile ont commencé à réfléchir lors du débat organisé à Ostabat le 2 décembre :

✓ Quel développement et quelle attractivité du Pays Basque intérieur ?

Les acteur·rices du Pays Basque intérieur expriment régulièrement le besoin de « développement » pour éviter toute dévitalisation des territoires ruraux, et notamment des vallées. Mais quel modèle de développement, en phase avec les défis écologiques et énergétiques ? Jusqu'où accueillir de nouvelles activités et de nouveaux·elles habitant·es ?

✓ Comment s'appuyer sur les ressources naturelles et culturelles ?

Le Pays Basque intérieur dispose de ressources très importantes, tant en termes de patrimoine naturel ou culturel, que de production agricole, artisanale... Mais l'a-t-il valorisé pleinement ? A-t-il été au bout de son potentiel, que ce soit pour développer un tourisme rural de qualité, de nouveaux produits ou services, de l'énergie, etc. ?

¹⁰ « Les besoins en logement des jeunes en Pays Basque intérieur » - CDPB, 2022 <https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/05/Diaq-logement-jeunes-1.pdf>



✓ Quel modèle social et sociétal ?

Le Pays Basque intérieur détient un important « capital social », une vie sociale riche, une forte dynamique de son tissu associatif, une culture de projet et d'action collective, des solidarités auxquels les habitant·es sont attaché·es... Mais les solidarités s'érodent, le vieillissement de la population et les enjeux liés au grand âge sont plus forts en milieu rural. Comment construire la cohésion de demain, et sur quelles bases ?

✓ Quels arbitrages entre besoins économiques, écologiques et sociaux ?

Le Pays Basque intérieur a connu lui aussi une forme d'étalement urbain. Aujourd'hui, il doit répondre à son besoin de développement mais aussi à la réduction de l'artificialisation des sols. Comment peut-il inventer son propre modèle d'aménagement durable, son urbanisme rural ?

III. LES 7 DEFIS POUR LE PAYS BASQUE INTERIEUR

1. Attractivité & développement

Un équilibre subtil entre attractivité économique, attractivité démographique et développement endogène

Les acteur·rices locaux·ales expriment la volonté que leurs territoires demeurent dynamiques, créateurs d'activités et d'emploi, tout en étant au rendez-vous de **la transition écologique et énergétique**.

Bien entendu, l'agriculture constitue une activité-socle du point de vue économique, avec l'agroalimentaire, les services et activités artisanales associés (1 emploi agricole en génère 5 à 7 autres). Elle l'est aussi du point de vue sociétal : transmission d'un patrimoine matériel et immatériel, de modes de vie, de liens sociaux, de production culturelle...

Le Pays Basque intérieur a **une tradition industrielle**. Si cette l'activité industrielle issue du XIXème siècle (mines, chaussure...) n'est presque plus visible, l'industrie agro-alimentaire, la sous-traitance aéronautique, la construction y occupent aujourd'hui une place importante. Les acteur·rices souhaitent que **les entreprises locales puissent se développer**.

La **question foncière** est ainsi centrale avec un enjeu d'accessibilité pour les différents porteurs et porteuses de projets (agricoles, industriels, commerces et artisanat, mais aussi en lien avec l'économie sociale et solidaire), au risque d'une fuite économique d'entrepreneur·euses vers les Landes et vers le Béarn.

Lors du débat d'Ostabat, en décembre 2022, il a été question d'une nouvelle économie à développer : **une économie de services de haute valeur ajoutée**, qui manquent pour les entreprises locales et dans lesquels se sont formés, ailleurs, toute une génération de jeunes du territoire qui aspirent à s'investir localement. Car Barnekalde manque de compétences fortes aussi bien pour les entreprises (ingénierie dans tous les domaines de la qualité, de la R&D, de la maîtrise d'œuvre, du design, etc...), que pour les habitant·es (professionnel·les de santé libérale, ingénierie sociale et culturelle, ingénierie territoriale...).



Il y a également **l'attente d'un développement animé dans la proximité** en confortant les outils de développement territorial – associations de vallées, centres d'appui, tiers-lieux, pour renforcer une culture de développement local (cf. 3^{ème} défi).

Le numérique¹¹ est un enjeu de développement et d'attractivité pour les vallées du Pays Basque intérieur, pour ancrer et accueillir des habitant·es, pour développer de nouvelles activités, pour répondre aux besoins sociaux qui lui sont liés – accès dématérialisé aux services publics, communication, télétravail etc. – et lutter contre la fracture et les inégalités numériques. Pour cela, au cours du débat sur le numérique en 2019¹², c'est un scénario plus collectif qu'individualiste qui a été prôné : **fibrer prioritairement les centre-bourgs et les entreprises**, plutôt que des linéaires de maisons en maisons.

Le Pays Basque intérieur veut être attractif, accueillir de nouveaux-elles habitant·es, mais seulement si cela correspond à un projet de développement économique cohérent et élaboré avec les acteur·rices du territoire.

2. Jeunes & territoire

Une dynamique territoriale à soutenir en faveur de la formation, de l'accueil et de l'insertion des jeunes dans le tissu économique local

Les acteur·rices du Pays Basque intérieur confirment des **problématiques de recrutement¹³** de jeunes salarié·es, dans le domaine agricole, artisanal, industriel, le commerce, l'hôtellerie-restauration – aussi bien sur des contrats courts, voire saisonniers, que longs. Ce recrutement est rendu difficile pour des jeunes qui cherchent un logement (nouveaux-elles arrivant·es, retours au pays, stages de fin d'études, saisonnier·ères...).

Aujourd'hui, en Pays Basque intérieur, **avoir un revenu moins important que sur la côte n'est plus adapté au coût de la vie**, de l'habitat et de la réalité de la mobilité en milieu rural qui passe obligatoirement par la voiture.

La question du **logement** est particulièrement cruciale pour permettre aux jeunes de décohabiter, de revenir ou de s'installer en Pays Basque intérieur. Or, les jeunes vivent de grosses difficultés dans leur parcours résidentiel face à l'état du marché du logement et ses tensions grandissantes : bâtisses trop grandes, logement locatif saturé, concurrence entre les publics (les jeunes étant moins fortuné·es que le reste de la population) et les usages (le logement touristique au premier plan). Les travaux du CDPB ont permis une évaluation des besoins à intégrer dans les PLUi, avec une première déclinaison envisagée avec le FJT¹⁴.

¹² « Citoyens, saisissons-nous du numérique » - CDPB, 2019 https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/10/192509_ContributionCDPB_numerique_CD25092019.pdf

¹³ « Les besoins en logement des jeunes en Pays Basque intérieur » - CDPB, 2022 <https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/05/Diag-logement-jeunes-1.pdf>

¹⁴ Le diagnostic du CDPB a contribué à l'obtention par le Foyer des jeunes travailleurs d'un agrément de l'Etat pour développer son offre en Pays Basque intérieur.



La formation en Pays Basque intérieur est un autre enjeu essentiel : à la fois **professionnelle** – la carte est-elle complète ? – et **supérieure** – quel potentiel d’offre à développer ?

Doit-on se résoudre à laisser tout se concentrer sur le BAB ? Pourquoi ne pas imaginer des pôles en Pays Basque intérieur : par exemple à partir de la dynamique qui émerge autour de l’Institut Jean Errecart à Saint-Palais (agroalimentaire), autour de Chéraute (avec l’ESTIA), et pourquoi pas en Garazi autour des défis de la montagne et de la transition ?

Le Pays Basque intérieur doit faire le pari de la jeunesse. Investir vers les jeunes, c’est investir pour l’avenir, dans un « cercle vertueux » : production de logements pour les jeunes, installation de jeunes et réponses aux besoins des entreprises, implication dans les associations, renouvellement de la vie culturelle et de la pratique de l’euskara, dynamique territoriale, attractivité...

3. Développement local & innovation

Soutenir la capacité d’initiative locale et les dynamiques de coopération dans tous les secteurs (économique, social, culturel, énergétique, environnemental...)

Le Pays Basque intérieur s’appuie sur **une culture du projet et de l’action collective** qui est particulièrement développée, l’un des moteurs principaux de son développement : cette dynamique est issue du monde de l’agriculture (filières de qualité, fédérations, actions sur le foncier...), de la jeunesse (mouvements de jeunes, associations de vallées...), de l’entrepreneuriat (associations, centres d’appui...), du monde sportif, de la culture et de la création artistique, des médias, etc.

Comment s’appuyer sur cette richesse et **construire et animer des écosystèmes d’acteur·rices** rassemblant société civile, militant·es, élu·es, pour une prise en charge collective des enjeux qui laisse davantage de place au développement local, à l’animation locale ?

Dans son avis sur le Projet d’agglomération, le CDPB évoquait l’importance **de penser le développement par les territoires**, en organisant une forme de subsidiarité : déléguer aux acteur·rices de la société civile une partie du développement, ce qui suppose également de **sécuriser** certain·es porteurs et porteuses de projets ou associations de développement local.

Les politiques publiques ne doivent pas se substituer aux logiques de développement et d’aménagement portées par les acteur·rices des territoires qui ont une forte capacité d’initiative. L’animation locale est une condition de ce développement par les territoires.

4. Agriculture & transitions



Des mutations socio-économiques et écologiques à opérer pour que le Pays Basque demeure un modèle agricole à taille humaine

Le poids de l'agriculture dans l'économie locale, son dynamisme et les enjeux d'alimentation impliquent que **l'outil de travail et le revenu soient préservés**. Il s'agit donc de faire de la conservation des terres agricoles une des entrées principales de la réflexion en matière d'urbanisme. Les terres agricoles ne peuvent être une variable d'ajustement une fois les besoins de logements, de constructions ou d'autres activités économiques comblés. Pour autant, il ne s'agit pas de sanctuariser à tout prix mais de **valoriser les terres dont la qualité des sols est une ressource à la fois écologique et économique**, sans exclure des compensations (échanges de terres pour des usages différents).

Le Pays Basque intérieur est la zone de production de tout le territoire (la côte en étant la principale zone de consommation). Même s'il est nécessaire de diversifier la production (comme le maraîchage), la réponse aux besoins alimentaires ne peut pas peser seulement sur les producteurs locaux. **Le défi alimentaire repose sur une stratégie plus large** : une implication des filières (transformation, conditionnement, approvisionnement) pour développer leurs consommateurs à proximité, un approvisionnement auprès des territoires voisins (Navarre, Landes, Béarn...) qui disposent de productions complémentaires... **Le modèle agricole basque a d'autres atouts** qu'il convient de valoriser : stockage carbone des prairies, entretien des paysages et de la montagne, préservation d'une agriculture majoritairement paysanne et à taille humaine, jusqu'à la préservation de la vie sociale dans les vallées.

Les principales problématiques portent donc sur **la mutation des exploitations** : la transmission familiale, l'installation de hors-cadre familial, l'évolution des cultures, le changement d'activités... Ces mutations touchent à la propriété, à la culture locale de transmission du patrimoine familial et ne peuvent reposer sur les seules épaules des agriculteurs. Des pistes sont évoquées par les acteurs pour accompagner ces changements : formation, aide dans l'acquisition foncière pour une reprise de l'exploitation, médiateurs ruraux, subvention au déménagement, création de logements sociaux pour les anciens agriculteurs aux retraites très basses.

En Pays Basque, montagne et agriculture sont intrinsèquement liées, puisque le territoire a su **préserver l'agropastoralisme**¹⁵. Ce sont les éleveurs et paysannes qui contribuent à l'entretien de cette montagne, et à l'entretien de son image. Comme le CDPB l'indique dans sa contribution de juillet 2022¹⁶ : **la montagne basque** est un espace ressource, constitutif de l'identité du Pays Basque intérieur, **un bien commun**. Un travail de transmission et de pédagogie est nécessaire pour permettre aux habitants et aux visiteurs d'en respecter les codes, et d'éviter qu'elle devienne un simple objet de consommation.

Les PLUi ont un rôle majeur à jouer pour la préservation des terres agricoles et de l'agropastoralisme en zone montagne, tout comme pour la mutation des modèles de productions et la limitation des autres activités en montagne.

¹⁵ Le Pays Basque est la seule zone des Pyrénées où l'activité agropastorale devance très largement les activités de loisirs/tourisme.

¹⁶ « Comment renouveler une ambition collective sur l'avenir de la montagne ? » CDPB 2022 : https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2023/01/Avis_montagne_vote.pdf



5. Tourisme & ruralité

Un éco-tourisme rural à inventer aux côtés d'une montagne à ménager

Le ménagement de la montagne évoqué dans le défi précédent a été approfondi lors de plusieurs ateliers, co-animés par le CDPB fin 2021 et début 2022 dans le cadre de la préparation du Schéma tourisme de la CAPB¹⁷.

Le CDPB invite à **un nouveau rapport entre le territoire et ses visiteur·euses, en replaçant les habitant·es et les acteur·rices locaux·ales au cœur d'une stratégie d'accueil** : accueillir pour permettre la découverte de la réalité du territoire, de son identité, vivante et créative, avec de **nouvelles offres favorisant** un tourisme authentique et de quatre saisons qui tienne compte des potentiels de chaque territoire.

Le Pays Basque intérieur a une carte essentielle à jouer.

- D'une part, dans la poursuite de son action vers **la régulation de l'accès à la montagne** : accès en transport en commun des grands sites, limitation des jauges...
- D'autre part, dans le développement d'un véritable **tourisme rural** dans des territoires insuffisamment valorisés : Amikuze, Iholdi-Oztibarre, Basse-Soule. Ces derniers disposent de ressources naturelles, culturelles et patrimoniales qui n'ont rien à envier à d'autres territoires bien plus prisés (comme le Gers, la Dordogne...).

Mais ce tourisme rural est aujourd'hui en difficulté à cause de la baisse de la capacité hôtelière du Pays Basque intérieur (contraintes réglementaires, fermetures d'établissements, changements d'activités...). Il s'agira d'intégrer cet enjeu dans les réflexions et les futurs choix d'urbanisme, afin d'infléchir cette situation.

Enfin, le Pays Basque intérieur a été un lieu de villégiature pour les enfants et les familles modestes, au travers d'équipements de **tourisme social** (Villages Vacances Familles et autres). Avec désormais une côte devenue financièrement inaccessible à ces familles, **le Pays Basque intérieur n'a-t-il pas une carte à jouer ?**

Le Pays Basque intérieur peut tirer parti d'un tourisme innovant et responsable pour garantir la vitalité des villages.

6. Société & cohésion

Un projet sociétal à conforter à l'échelle des bassins de vie comme facteur de cohésion entre les habitant·es

C'est le pendant du premier défi. Bien vivre ensemble, entre habitant·es, est nécessaire pour **bien accueillir les nouveaux et nouvelles arrivant·es** – d'autant plus dans le contexte démographique du Pays Basque. Une identité locale confortée n'est pas contradictoire avec une terre d'accueil et de solidarités. Bien au contraire !

Les jeunes et les jeunes familles doivent pouvoir vivre, travailler dans leurs territoires et accéder à des logements abordables. **L'accompagnement des aîné·es** est également un

¹⁷ « Vers un tourisme qui profite au territoire : quelles orientations pour le modèle touristique au Pays Basque ? », CDPB 2022 : https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/05/Contribution-tourisme_DV_14.04.22.pdf



sujet majeur : il existe bien plus d'isolement et de souffrances que ce que l'on veut bien admettre. Derrières de grandes maisons, d'anciennes exploitations agricoles ou des transmissions chaotiques, des situations sociales sont à prendre en charge et doivent être intégrées aux réflexions sur l'avenir des territoires. La **précarisation** des natif-ves du Pays Basque intérieur se couple à celles de nouveaux et nouvelles habitant-es qui sont venu-es chercher depuis une dizaine d'années un logement moins cher, sans pour autant trouver une situation professionnelle stable.

La question du logement¹⁸ est majeure, car elle cristallise de nombreuses tensions : c'est un véritable **enjeu de cohésion sociale**, dans le Pays Basque intérieur comme ailleurs. Un des principaux défis est la **mutation du logement actuel** (vacance du parc, grandes maisons...), particulièrement en centre-bourg/village mais aussi dans les fermes isolées, afin de faciliter la rénovation, l'adaptation en plusieurs lots, le maintien à domicile de personnes âgées, l'accueil de jeunes et personnes arrivantes. Il faut parvenir à **remettre du logement vacant sur le marché** et permettre une production de logement neuf par la maîtrise foncière au niveau des centralités de bourgs.

Les **questions de mobilité** se posent notamment pour les personnes âgées, les jeunes mineur-es ou les familles les plus précaires. Ces problématiques de mobilité se situent **au niveau interterritorial**, avec des lignes interurbaines correctes entre Saint-Palais et Bayonne, mais pas en direction ou en provenance de Saint-Jean-Pied-de-Port (TER cher et irrégulier). Elles se posent aussi pour l'accès aux grands sites touristiques ou emblématiques, pour réguler leurs accès, créer des pratiques de transport en commun...

Elles se posent également au quotidien au **niveau infra-territorial** : dans un territoire aussi peu dense, le réseau de transport commun local ne peut remplacer toute la mobilité automobile. Ce qui suppose d'autres alternatives comme le co-voiturage organisé, l'accès aux bus scolaires, l'offre pour les personnes isolées, le développement de pistes cyclables dans les territoires qui s'y prêtent (ex. axes Mauléon-Tardets, Saint-Jean-le-Vieux – Saint-Jean-Pied-de-Port). Une politique de transport local, en milieu rural, suppose aussi de **repenser la mobilité des services vers la population** en matière de santé/soin de soi (médecins, infirmier-ères, spécialistes, coiffeur-euses, pédicure...) ou d'alimentaire (épiceries, commerces de bouche). Les services pourraient se déplacer vers les villages et les vallées, ce qui existait dans les campagnes d'hier et en améliorerait l'accès.

L'accès aux services publics est également plus ardu pour les habitant-es de certaines villages et vallées, qui ne bénéficient pas toujours des permanences ou contacts pour les accompagner. Enfin, ce sont les questions de **santé** qui doivent être appréhendées, et ce sur trois niveaux : **la santé environnementale** (cf. pollutions agricoles identifiées dans le diagnostic du Contrat local de santé de la CAPB), **la prévention** (cf. taux de recours plus faible à la médecine, dans le même diagnostic), **l'offre de santé** à consolider autour des offres hospitalières et des maisons de santé.

Le Pays Basque intérieur doit renouveler sa culture de la solidarité intergénérationnelle et de l'accueil. Mais cette capacité à inclure passe par un impératif de non-exclusion des habitant-es de leur propre territoire.

¹⁸ Le logement est une des problématiques récurrentes et transversales des travaux du CDPB ; elle a par ailleurs fait l'objet de productions dédiées à retrouver sur le site du CDPB : <https://societecivile-paysbasque.com/nos-productions/habitat/>



7. Aménagement & urbanisme

Un modèle d'aménagement et des règles d'urbanisme adaptées au modèle sociétal du Pays Basque intérieur et à son besoin de développement

L'élaboration des PLUi nécessitera de faire les bons arbitrages pour répondre aux six défis énoncés précédemment. **Le Pays Basque intérieur doit trouver comment se développer tout en opérant les transitions écologiques et énergétiques des modèles existants**, qu'ils soient agricoles, d'habitat ou de mobilité. Un équilibre est à trouver entre **préservation des terres agricoles et naturelles, développement du foncier à vocation économique et production de logement locatif adapté aux besoins dans les centres-bourgs**.

Le Pays Basque intérieur a connu, lui aussi, une forme d'étalement urbain – mitage de maisons individuelles loin des bourgs, lotissements communaux trop éloigné... Les arbitrages sur le foncier invitent là aussi à un nouvel urbanisme en milieu rural, à **faire de l'urbanisme un moyen pour recréer des bourgs et des quartiers dynamiques, facteurs de lien social**.

Il est nécessaire pour cela de se doter **de nouvelles règles** (les règles classiques ne pouvant fonctionner) qui répondent aux **besoins du territoire** et à un **aménagement plus sobre** ; cela demande, en amont, de déterminer de façon collective **des critères qualitatifs** pour trouver les bons compromis, les compensations entre activités, usages, et ainsi les choix à trancher en matière de foncier.

L'application du ZAN (Zéro Artificialisation Nette)¹⁹ ne doit pas répondre à une logique arithmétique imposée aux territoires PLUi de Soule et Basse-Navarre. L'objectif louable de réduction de l'artificialisation des sols évoqué par la loi, qui doit aboutir en 2050 au Zéro Artificialisation Nette, doit se faire à l'échelle du SCoT. Pour le CDPB, la mise en œuvre du ZAN doit tenir compte d'une différenciation des territoires, au regard de leurs besoins réels de développement et de la réalité des consommations foncières. **La plus forte sobriété foncière devra donc être demandée aux PLUi du littoral et du rétro-littoral**, afin d'intensifier les espaces déjà urbanisés, de construire « la ville sur la ville » là où l'urbanisation est déjà dense. Et dans ce contexte, **comment peut-on réellement définir les objectifs des PLUi du Pays Basque intérieur sans anticiper ceux du Labourd, et la cohérence d'ensemble à l'échelle du SCoT ?**

Le Pays Basque doit trouver de nouvelles marges de manœuvre en termes de foncier, non pour reproduire de l'étalement urbain en milieu rural, mais pour répondre à ses besoins de développement (emploi, habitat...).

¹⁹ Prévu notamment par la loi ELAN (cf. https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols#scroll-nav_3)



DEUXIEME PARTIE

LES ENJEUX SPECIFIQUES DES TROIS TERRITOIRES PLUI

Le diagnostic mené sur les enjeux des trois territoires Amikuze, Soule, Garazi-Baigorri/Iholdi-Oztibarre est le résultat de la capitalisation **de différents ateliers menés dans les territoires avec des habitant-es et des acteur-rices locaux-ales**, dans le cadre de différents travaux :

- une rencontre en Soule autour de l'actualisation du Projet de territoire (automne 2020) ;
- les ateliers territoriaux menés autour du SCoT à Labets, Saint-Martin d'Arrossa et Menditte (printemps 2021) ;
- les ateliers menés sur le tourisme à Saint-Palais, Ordiarp, Iholdi, Saint-Jean-Le-Vieux (déc. 2021-janvier 2022) ;
- les ateliers menés sur le logement des jeunes à Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Mauléon (décembre 2021) ;
- le débat à Ostabat, le 2 décembre 2022, avec un atelier pour chaque territoire : Amikuze, Soule et Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre.

La matière recueillie a été synthétisée à travers les sept grands défis identifiés pour le Pays Basque intérieur, en écho à la première partie de cette contribution et comme **premier regard porté par les membres du CDPB vivant ou travaillant dans ces territoires**.

Ce premier diagnostic mériterait d'être débattu et affiné avec les acteur-rices et les élu-es locaux-ales pour :

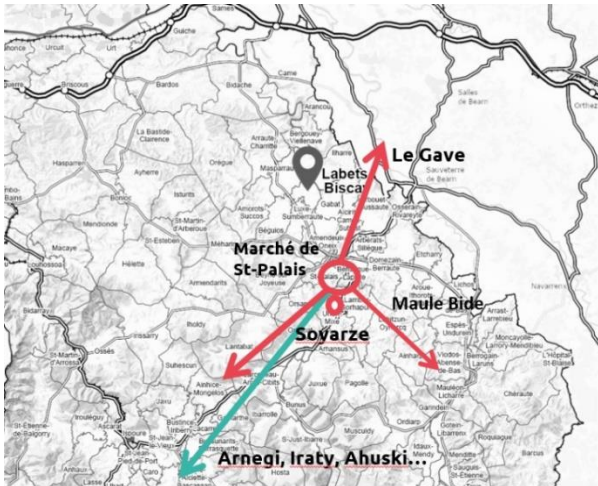
- apporter aux trois territoires (sous périmètre PLUi) une vision d'avenir solide, partagée ;
- décliner cette vision **en principes d'aménagements adaptés à chaque territoire**.

Les expressions entre guillemets sont des citations des participant-es aux ateliers organisés par le CDPB dans le cadre des travaux sur le SCoT et du débat sur l'avenir des territoires PLUi à Ostabat.

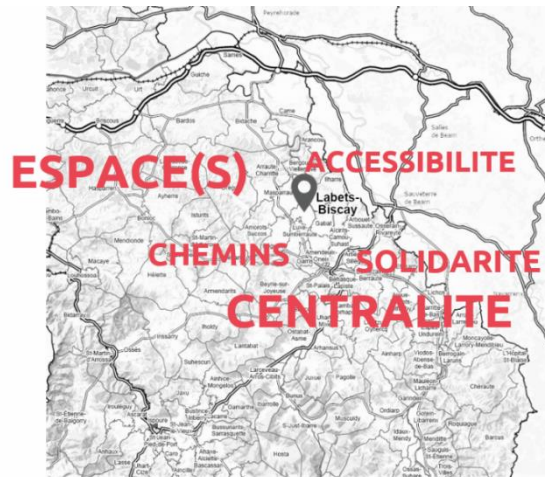


PORTRAIT D'AMIKUZE

LA CARTE ET LE TERRITOIRE



Les Totems du territoire – carte élaborée suite à l'atelier territorial de Labets du 19 mai 2021, dans le cadre des réflexions des membres du CDPB sur le SCOT.



Les mots clés qui définissent le territoire Amikuze - carte élaborée suite à l'atelier territorial de Labets du 19 mai 2021.

Amikuze (moins de 10.000 habitant·es) est un écosystème en soi, un maillage de petits villages autour de Saint-Palais, centralité par excellence.

Cette carte mentale imprègne la culture locale, les modes de vie, les pratiques, des liens de solidarité et d'interconnaissance. La société locale doit absorber les défis nouveaux d'un territoire en plein développement.

Saint-Palais accueille une importante activité économique, commerces, services, jusqu'à l'hôpital fréquenté par une grande partie de la population du Pays Basque intérieur (venant même depuis Hasparren). Son potentiel de développement est encore important.

La géographie d'Amikuze marque l'imaginaire collectif : des paysages panoramiques et un patrimoine naturel qui font partie intégrante de l'identité du territoire, un atout à préserver. C'est un territoire de chemins qui permettent des circulations et des échanges de villages en villages.

Les autres territoires du Pays Basque apparaissent comme des ressources non vitales, mais complémentaires : vers Garazi-Baigorri, la montagne, vers Mauléon, vers Bayonne et la côte. Les distances sont vécues comme courtes car on circule avec facilité d'un point à l'autre, et rapidement.



LES SEPT DEFIS, VUS D'AMIKUZE

1. Attractivité & développement

Amikuze, une terre de développement « mais pas à n'importe quel prix »

La question du développement et de l'attractivité d'Amikuze est à analyser au regard des réalités démographiques du territoire : le territoire gagne en population sur toutes les tranches d'âge grâce à l'arrivée de nouvelles populations – 0.4 point depuis 10 ans. Il compte moins de 10.000 habitant·es, pour 9 habitant·es au km². **La marge de développement est réelle et interroge la nature du développement souhaité** « parce qu'on a envie de le maîtriser. Faire du développement, personnellement l'idée ne me plaît pas plus que ça. Mais en réalité on ne peut pas s'y opposer : c'est un fait, nous attirons, et ça risque de se renforcer. » Accueillir, oui, mais « pas trop » et pas « à n'importe quel prix ».

Le développement du territoire est en effet conditionné à différentes contraintes, qui deviennent des atouts pour « mieux vivre ».

En premier lieu il y a **la nécessité d'équilibre entre le développement et l'environnement, la dynamisation et la préservation des ressources naturelles**. Vient ensuite **l'urbanisation**, qui ne peut se penser sans le développement d'activités économiques (pour permettre l'emploi des habitant·es), puis **la nécessité de répondre aux besoins en logement** des populations du territoire, notamment des plus jeunes ou des foyers dont le logis n'est plus adapté – décohabitation familiale, personnes âgées, agriculteur·rices à la retraite etc. Enfin, dernier atout à prendre compte, **le soin apporté à la qualité de vie des habitant·es** et à la qualité d'accueil des nouveaux·elles arrivant·es (maintien du lien, de la vie sociale et culturelle...).

2. Jeunes & territoire

L'accueil des jeunes pour se former, vivre et travailler en Amikuze

Amikuze est un territoire avec une forte tradition d'accueil de jeunes en formation et en apprentissage. Le territoire peut s'appuyer sur son passé et l'accueil pendant de nombreuses années du centre de formation Etcharry et de ses pratiques innovantes, pour envisager une **nouvelle offre de formation** : autour de l'Institut Jean Errecart avec le développement de nouveaux cursus en post-bac sur l'agroalimentaire, ou d'autres diplômes **d'enseignement supérieur** à développer (formations décentralisées, formations d'ingénieurs, formations plus courtes sur des métiers en tension...).

L'alternance, quels que soient les niveaux ou types de formation, est plébiscitée tant par les jeunes que par les employeur·euses – elle pourrait donc attirer de nouveaux et nouvelles venues mais aussi de permettre le maintien ou l'installation des Amikuztar. Mais cette dynamique s'anime dans le temps pour mobiliser des « entreprises accueillantes », puis employeuses, en nombre et en responsabilité – pour le bon accueil et le bon traitement des alternant·es.



Le problème est que **l'offre de logement pour les jeunes n'est pas encore au rendez-vous**²⁰ pour répondre au nombre croissant d'étudiant·es, de jeunes actif·ves et à la diversité des profils²¹. Les travaux ont relevé la nécessité de doter le territoire en **logements adaptés et d'accompagner ou d'animer cette dynamique** dans la recherche et la mobilisation du parc existant, pour pouvoir répondre aux besoins actuels et aux besoins de demain.

Enfin, le triptyque habitat - lieu de formation - entreprise, dans un territoire peu dense où on ne peut se passer de voiture individuelle, suppose de trouver des **alternatives de mobilité** pour celles et ceux qui n'en n'ont pas (co-voiturage, transport à la demande, accès aux bus scolaires...).

3. Développement local & innovation

Une culture d'initiative locale à conforter pour répondre aux nouveaux besoins du territoire

Autre culture du territoire : celle de l'initiative locale, portée plus qu'ailleurs par le « privé » (entrepreneur·euses, investisseur·euses, groupe d'habitant·es...), mais reposant aussi sur des ressorts collectifs et historiques (démarche de 'pays' à partir dès les années 80, centre de formation à Etcharry...) et sur une dynamique associative forte au niveau sportif et culturel. Le fort potentiel de développement local doit être réactivé et soutenu pour répondre à de nouveaux besoins.

La création du tiers-lieu et complexe multi-activités Bilbalka qui mixe les usages, publics, âges, activités et pratiques culturelles et sportive, est vue par exemple comme une réponse innovante aux besoins des habitant·es. De même, l'exemple de la dynamique lancée par des étudiant·es de créer un nouveau marché le samedi matin à Saint-Palais, complémentaire du traditionnel marché du vendredi matin et entièrement consacré aux nouveaux·elles producteur·rices du territoire, a été salué²².

Cette dynamique invite le territoire d'Amikuze à utiliser cette **même capacité d'invention** pour affronter les crises, et éviter ainsi de se replier sur lui-même. Le logement est vu comme le premier facteur d'aggravation de la précarité, et il existe un décalage entre l'offre et les besoins actuels des habitant·es. Cela demande « un changement des mentalités », individuel ou collectif, et de proposer des alternatives comme les copropriétés et l'achat partagé entre plusieurs ménages. Cette même dynamique est attendue pour l'offre de formation et le développement économique, vecteurs de développement et évoqués plus haut, ou pour la question agricole qui devra opérer sa **transition**.

4. Agriculture & transitions

Un projet agricole à refonder collectivement

L'agriculture est confrontée à diverses crises qui requièrent une véritable transition agricole.

²⁰ « Les besoins en logement des jeunes en Pays Basque intérieur » - CDPB, 2022 <https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/05/Diag-logement-jeunes-1.pdf>

²¹ Saisonnier·es, apprenti·es, alternant·es, stagiaires de tous âges etc. peinent à se loger.

²² Un événement qui n'a pas perduré, faute d'animation territoriale.



- Une crise de renouvellement, avec **des départs à la retraite** nombreux et des transmissions familiales qui s'interrompent et interrogent le maintien et la typologie d'agriculture à développer, dans un territoire qui rassemble des exploitations plus intensives qu'ailleurs en Pays Basque, aux côtés des petites fermes.
- Une **crise de la filière bovine**, filière très importante sur ce territoire de plaines et de collines. Les participant-es aux travaux anticipent une crise de cette activité, dont les enjeux économiques et environnementaux doivent être anticipés pour garantir l'avenir du territoire. La diversification des activités et des cultures, avec l'adaptation de parcelles autrefois dévolues à l'élevage à des fins de maraîchages, a par exemple été évoquée.

Si la transition agricole apparaît nécessaire, pour enrayer les crises actuelles et prévenir celles à venir, elle doit être pensée par « tous les acteur·rices du territoire, en bonne intelligence », **dans une démarche de projet partagé qui laisse place à l'innovation.** « Il existe une vraie complémentarité plaine-montagne dont nous devons tenir compte. » Cette notion de projet collectif est importante sur un territoire où l'agriculture est plus intensive qu'ailleurs, avec une culture du métayage qui imprègne encore l'imaginaire collectif. C'est toute la société qui doit prendre en charge collectivement l'avenir agricole, comme un bien commun.

5. Tourisme & ruralité

Tirer parti d'un nouveau tourisme rural à inventer

Traditionnellement, Amikuze est **un lieu de passage**, fréquenté soit par les pèlerin-es, soit à la journée par « les touristes venus de la côte », ce qui engendre plus d'altercations que d'interactions. Cependant, face à la saturation du littoral ou des sites 'classiques', le territoire a également sa carte à jouer, avec ses paysages de plaine et son patrimoine naturel, sa proximité vers la Soule ou le Béarn des Gaves... « Mais dans ce cas il faut vraiment s'emparer du sujet et repenser les choses », pour permettre la rencontre.

Amikuze pourrait miser sur **un tourisme proche de la nature et familial**, un tourisme d'activités de plein air en accord avec les paysages – « chez nous on peut marcher longtemps, il n'y a que des plaines et c'est beau » – et développer des **modes d'hébergement originaux** qui permettent la rencontre entre les touristes et les hôtes, la transmission du territoire, qui apportent un complément de revenu à une activité agricole, par exemple. Cette dynamique devra être animée, sans quoi elle ne prendra pas. De nombreux chemins de randonnées disparaissent (faute d'entretien, ou privatisés par leurs propriétaires), mais de nouveaux sont en cours de balisage : c'est l'occasion d'évoluer, de penser et de proposer de nouveaux circuits, de nouvelles offres, en accord avec le territoire et ses habitant-es.

6. Société & cohésion

Se développer tout en continuant à faire « société »

Amikuze est face à de grands défis de développement : subir ou agir ensemble pour continuer à faire société. Les travaux du CDPB ont révélé **des tensions** et la crainte de les voir s'installer durablement ; elles sont liées à **l'évolution des modes de vie**, à la **baisse de**



revenus globale de la population et **à l'inflation**, notamment immobilière – flambée des prix, offre inadaptée aux jeunes ménages, concurrence entre les publics, augmentation générale du coût de la construction.

Ces tensions s'accompagnent de craintes et de vigilances pour le développement du territoire.

- **Le risque de villes-dortoirs** : Amikuze peut attirer « des personnes de la côte » qui y trouvent des logements plus abordables, mais qui ne s'investissent pas dans la vie des villages.
- **La paupérisation** : le territoire peut attirer des catégories de population moins favorisées économiquement, pour lesquelles il a une moindre offre d'emplois ou de mobilité à proposer, et qui sont alors captives de leur environnement proche – ce qui peut engendrer des difficultés sociales.
- **Le vieillissement** : se pose la question du logement des personnes âgées, lorsque leur domicile ne répond plus à leurs besoins – notamment pour les agriculteur-rices à la retraite, ayant peu de moyens et des bâtisses immenses. La crainte d'attirer des populations à la retraite au profit de jeunes actif-ves est également présente, bien que les données le démentent, et c'est de nouveau l'attractivité du territoire vis-à-vis des jeunes qui est interrogée.
- **L'accueil** : la croissance démographique d'Amikuze est liée à l'accueil de nouveaux et nouvelles habitant-es, venu-es de la côte, de Nive-Adour... (report face à l'explosion des prix) ou de l'extérieur du Pays Basque. **La typologie** des personnes arrivées interroge (âges, catégories sociales, rapport aux territoires ruraux) et la maîtrise de leur **nombre** (suivant les villages et les quartiers, suivant les services disponibles). En filigrane, c'est la question de leur **accueil qui est posée** – quel accueil leur est réservé, quelles valeurs du territoire leur sont transmises et comment, pour quel projet collectif. Les ressources du territoire, leur valorisation et la capacité des acteur-rices à agir ensemble sont vus comme des leviers pour s'emparer collectivement de cet enjeu.

7. Aménagement & urbanisation

Créer un maillage de villages autour de la ville-centre, Saint-Palais

La carte d'Amikuze de demain devra réussir à allier développement de nouvelles activités (entreprises, habitat...) et préservation de l'environnement et de l'agriculture ; elle devra réussir à continuer à construire tout en répondant aux besoins et aux problématiques des populations du territoire.

Saint-Palais regroupe de nombreux services : c'est la polarité du territoire et une centralité clé du Pays Basque intérieur. En matière de développement d'activités nouvelles, l'installation de commerces dans les villages répond davantage à **un besoin de lien social** qu'à un besoin de consommation, **les bars multi-services** (poste, épicerie, tabac), et les bars tous courts apparaissent ainsi plus pertinents que les épiceries pour permettre le développement de lieux de rencontre (entre générations, entre habitant-es...). Dans leurs échanges, les participant-es aux travaux invitent également à favoriser **l'installation d'espaces durables pour les zones d'activités économiques**, qui s'intègrent davantage dans les paysages et ne rompent pas le lien à la nature – « pour arrêter avec les espaces de tôles ondulées ».



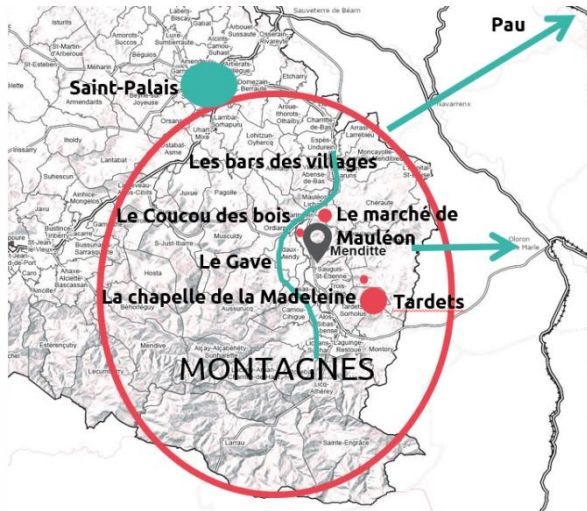
En matière d'habitat, la construction de logements accessibles, la mobilisation (qu'elle soit sociale, publique ou privée) pour la rénovation des grandes maisons aujourd'hui vétustes, la question de l'accueil des nouveaux·elles arrivant·es ont déjà été abordées plus haut.

Le maillage du territoire ne pourra se faire sans le développement de mobilités alternatives – ouverture du ramassage scolaire aux particuliers, déploiement des mobilités douces, transport à la demande, co-voiturage etc., pour faciliter **le déplacement des personnes les plus précaires** (dont les personnes âgées et les jeunes), déjà évoqué également.

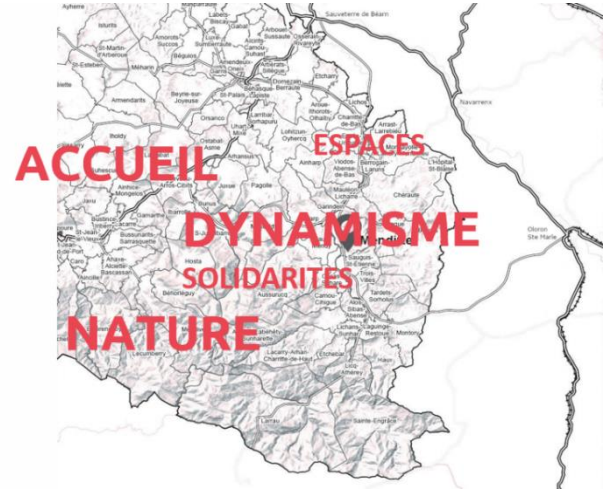


PORTRAIT DE SOULE-XIBEROA

LA CARTE ET LE TERRITOIRE



Les Totems du territoire – carte élaborée suite à l'atelier territorial de Menditte du 25 mai 2021, dans le cadre des réflexions des membres du CDPB sur le SCoT.



Les mots clés qui définissent la Soule - carte élaborée suite à l'atelier territorial de Menditte du 25 mai 2021

La Soule est une « société en soi » : un grand territoire pour moins de 13 000 habitant-es, avec la montagne pour totem, une géographie qui se comprend réellement depuis la chapelle de la Madeleine...

Si la « capitale » est Mauléon, elle n'en est pas pour autant la centralité, le mode de vie des souletin-es valorisant le réseau de villages facilement accessibles et en lien les uns avec les autres. Il existe un « système Xibero », une façon de faire réseau en permanence, mais un réseau réellement social, culturel, économique, fait de tissages familiaux, de projets associatifs, et d'un imaginaire fort. La Soule se vit comme le « cœur du Pays Basque ».

Mais ce cœur est parfois difficile à partager pour des nouveaux-elles habitant-es qui n'en ont pas les codes. Et les acteur-rices locaux-ales ont conscience

que l'attractivité de la Soule passe aussi par une vraie stratégie d'accueil.

La Soule est une terre de passage et une terre d'accueil qui pourrait accueillir des entreprises et des nouveaux et nouvelles arrivant-es, mais aussi donner aux jeunes parti-es du 'pays' une possibilité de s'y développer et de s'y épanouir. La qualité de l'accueil et du lien entre les habitant-es font partie des préoccupations actuelles. L'habitat souletin est en partie composé de grandes maisons vides, inadaptées aux besoins des jeunes et dont la réhabilitation peine à être menée ; le parc locatif y est réduit.

Ce territoire rural et de montagne a gagné en autonomie, sa qualité de service « est la même qu'en ville ». Les habitant-es se déplacent « à l'extérieur » pour certain-es activités et services : pôle santé à Saint-Palais, emploi à Pau, culture à Oloron...



LES SEPT DEFIS, VUS DE SOULE

1. Attractivité & développement

Investir massivement en Soule pour accroître son attractivité

La Soule veut être attractive et renverser la longue baisse de sa population, en investissant dans tous les domaines : en matière d'équipement manquants, de foncier économique, de formation, d'accueil de nouvelles compétences, d'accueil d'une jeune génération formée à l'extérieur. C'est une montée en gamme essentielle, tant pour accompagner la croissance des entreprises locales que pour répondre aux besoins des habitant-es (santé, accompagnement social...).

Pour autant, si la population totale continue encore à baisser, c'est essentiellement dû à un fort vieillissement car **le territoire attire chaque année de nouveaux-elles habitant-es** (le solde migratoire est positif), et certaines communes ont fait les investissements nécessaires voient leur population augmenter sensiblement (cf. les derniers chiffres de l'INSEE).

La clé est bien d'attirer ou de maintenir les populations dans le territoire. Les travaux du CDPB ont permis d'identifier plusieurs enjeux liés à la qualité d'accueil ou la qualité du mode de vie.

L'économie de la Soule repose à 46% sur **l'économie productive** : aux côtés de l'agriculture, elle peut compter sur un tissu industriel dynamique et créateur d'emploi, un fort entrepreneuriat, et une tradition d'accompagnement des entreprises et d'**animation territoriale**. Des potentiels ont été identifiés pour dynamiser une **économie circulaire** à l'échelle du territoire, ce qui demande un projet collectif pour qu'elle puisse être lancée et équipée.

Le développement économique du territoire est pourtant freiné par le **manque de foncier disponible**, rapidement mobilisable par les entreprises locales (« Il n'y a aucun terrain accessible pour celui qui veut s'installer »), et l'avenir ne peut se concevoir sans de nouvelles réserves foncières. Des emplois restent vacants, également à cause d'un manque de logements accessibles et adaptés, d'un déficit de connaissance ou d'image du territoire, et d'un manque d'attractivité en termes de services, de mobilité...

Le logement est ainsi une des problématiques majeures de Soule et demande une réflexion globale : grandes maisons vides inadaptées aux besoins des jeunes, parc locatif réduit, frilosité à utiliser les outils existants pour réhabiliter des maisons... Les participant-es aux travaux du CDPB ont évoqué la nécessité d'une mise en adéquation du parc avec les besoins. « On ne manque pas de mètres carrés, mais on **manque de mètres carrés disponibles**, de qualité, et adaptés aux besoins des travailleur-euses » : certaines entreprises cherchent des logements pour leurs salarié-es (« on fait du porte-à-porte ! ») ou assurent elles-mêmes le logement de leurs stagiaires, en gîte, pour éviter un double loyer.

L'amélioration de **l'accès aux services** est également un enjeu pour développer l'attractivité du territoire. Notamment en matière de santé : « il y a encore pénurie de médecins spécialistes et généralistes, de dentistes, de gynécologues ou de psychologues...



du côté de Mauléon ». La fracture numérique est également forte dans le territoire et la mauvaise qualité du réseau contraint l'accès aux services dématérialisés.

Le dernier enjeu relevé est transversal aux différents défis : **changer l'image du territoire et lutter contre les préjugés**, auprès des nouveaux-elles arrivant-es comme des Souletin-es. Il demande essentiellement de raconter le territoire, le rendre accessible en transmettant et portant à la connaissance de tou·tes : l'histoire, les lieux, la vie des villages etc.

2. Jeunes & territoire

Valoriser le tissu économique et social auprès des jeunes

C'est ce que s'emploie à faire, avec ses modestes moyens, l'association Azia aux côtés des entrepreneur·euses réunis par l'ODACE. Le Guide des métiers essaye ainsi de rendre compte auprès des jeunes de la diversité des emplois du territoire.

Le réaménagement du territoire passe par son attractivité pour la jeunesse : il y a beaucoup de jeunes en Soule, mais il faut pouvoir leur donner les moyens de rester pour inverser la courbe démographique et rééquilibrer les territoires. Il faut aussi pouvoir être un territoire attractif pour des jeunes venu·es d'ailleurs.

Comme évoqué plus haut, l'accès aux services et aux services publics est un attendu pour augmenter l'attractivité du territoire. Pour faire venir des jeunes actif-ves, la Soule doit également réussir à se différencier. La formation a été considérée dans les travaux comme un levier d'attractivité et de développement du territoire, et les acteur·rices peuvent s'appuyer sur l'histoire, la culture et les ressources du territoire (industrie, agriculture, entrepreneuriat...). L'exemple d'un projet innovant (pensé de longue date) de plateforme technique développé avec l'ESTIA, est cité en référence.

3. Développement local & innovation

Renforcer le soutien public à l'animation locale

La dynamique en direction des jeunes et de l'économie, de même que l'animation culturelle et la solidarité, est **fortement portée par un tissu associatif très riche**, ancré dans les réalités de son territoire. « L'image partagée est qu'en Soule, les gens sont solidaires, donc qu'il n'y a pas besoin de mettre de choses en place », cependant « **tout ne doit pas reposer sur la dynamique associative** ».

Des besoins existent, que ce soit dans l'accès aux droits (exemple de la dématérialisation des démarches, dans un territoire mal desservi au niveau du numérique), en matière de prévention (comportement à risques liés à l'alcool, violences conjugales, suicide...) ou pour l'accompagnement des personnes âgées qui n'ont pas de famille (lesquelles sont parmi les publics les plus isolés et précarisés). La force de la dynamique associative ne peut suppléer aux services publics, moins présents et moins accessibles en milieu rural où les habitant-es sont tout simplement moins nombreux·euses. **Un relais des services publics et des collectivités** est nécessaire, notamment pour **l'animation de la vie locale** (création ou aide à la création de postes).



L'accès aux **services de santé** est un autre problème identifié : « c'est toujours la croix et la bannière pour accéder aux services publics : accoucher, soigner une dent... ». Des initiatives existent pour faire venir des médecins, notamment via la CAPB qui « loue une maison à des professionnels : il faut continuer ».

4. Agriculture & transitions

Renforcer la transmission et l'installation agricole

En matière de consommation, la crise sanitaire a montré les atouts de **la relation directe entre consommateur·rices et producteur·rices et produits locaux**, qui se sont imposés par leur qualité. Ces pratiques sont aussi positives pour la valorisation du produit que pour celle du territoire, qui s'appuie sur ces agriculteur·rices pour préserver ses ressources et entretenir ses paysages.

L'agriculture souletine connaît un fort enjeu pour **le maintien et la transmission de ces terres agricoles**. Les participant·es aux ateliers ont reconnu que si les terres à reprendre ne devraient pas manquer à l'avenir, elles ne seront pas adaptées à tous les projets de reprise, ou seront captées par des agriculteur·rices déjà en place pour s'étendre au détriment du potentiel d'installation de nouveaux·elles exploitant·es. **L'accueil de nouveaux·elles exploitant·es, notamment de hors cadre familial, apparaît ainsi indispensable**. L'agriculture est ainsi un facteur d'attractivité, un atout pour permettre au territoire de se développer. Des outils de travail de qualité sont prêts à être transmis par toute une génération d'agriculteur·rices, et bénéficier à de nouveaux·elles exploitant·es qui souhaiteraient s'installer (en particulier sur des filières déficitaires comme le maraîchage).

De même, **le maintien de l'agropastoralisme** est indispensable à la préservation de la qualité des montagnes souletines, à son économie locale, à sa culture. Les montagnes accueillent de multiples usages qui doivent pouvoir cohabiter. **La transmission des codes de bonnes pratiques**, à destination des visiteur·euses comme des habitant·es du territoire, apparaît incontournable.

5. Tourisme & ruralité

Développer un écotourisme de vallée

La Soule possède les plus hautes montagnes du Pays Basque et offre une grande richesse de paysages et de sommets. Xiberoa a le premier « 2.000 m » depuis la côte (Pic d'Orhy), un spot reconnu du monde souterrain (grotte de La Verna) ou de la migration des oiseaux (Organbidexka). C'est également une porte d'entrée d'Irati (première 'station nordique') et de la Pierre Saint-Martin (première station de ski en venant de de la côte). A-t-on pris la mesure de ce patrimoine exceptionnel ?

Selon les participant·es aux travaux du CDPB : « c'est tout le territoire qui est remarquable ». La Soule connaît un déficit d'image et d'offre au-delà de ses paysages les plus emblématiques : c'est un territoire complexe, divers, rural... et méconnu. Le tourisme en Soule est **un tourisme de passage ou de visite à la journée**, alors qu'il peut proposer bien davantage en transformant le « touriste consommateur·rice » en « visiteur·rice acteur·rice »,



et en lui permettant de découvrir et de participer à la dynamique sociale et culturelle du territoire.

Le territoire a un fort potentiel de tourisme 'outdoor' (VTT, randonnée, etc...) à condition de pouvoir proposer des packs complets (activité-logement-restauration) et de ne pas tomber dans l'exploitation d'une seule niche (favoriser un tourisme diversifié et pas 'mono-activité'). Le tourisme en Soule gagnera à décrocher sa cible, en étant pensé en premier lieu à destination **des habitant·es et des locaux·ales**. « On a toujours une vision du fait qu'il faut prendre les touristes de la côte et les amener en Soule, alors qu'on a des publics bien spécifiques qui viennent, comme par exemple les vieilles familles qui y ont des résidences secondaires ».

Le tourisme de vallée, de Tardets à Mauléon, peut s'appuyer sur les patrimoines culturels souletins, lesquels sont eux aussi des atouts majeurs pour l'attractivité du territoire. Confection d'espadrille, sports, danse pourraient faire l'objet d'un **travail de médiation** auprès des habitant·es comme des visiteur·rices extérieur·es, par le biais d'espace de médiation culturelle. Une partie de l'offre culturelle, **la « culture pratiquée » (mascarades, etc...)** est en revanche plus difficile à rendre accessible car elle contient des caractéristiques qui en limitent l'accès et la compréhension : langue, histoires très locales, jouées « dans leurs écrans » donc dans les petits centres-bourgs des villages... Ces formes culturelles collectives peuvent toutefois être valorisées, en premier lieu pour les **souletin·es ou pour des publics particuliers** (mascarades jouées en Pays Basque sud, par exemple).

La question de **la structuration et de l'organisation** de ces offres touristiques à destination des habitant·es se pose ; elle devrait s'accompagner d'**une animation et de ressources humaines** suffisantes pour pouvoir l'assurer. Car au-delà des offres, un réel enjeu de maîtrise du tourisme a été partagé. Les sites touristiques souletins ont été pris d'assaut suite à la crise sanitaire, et les infrastructures n'étaient pas prêtes à faire face à une telle fréquentation. La gestion du flux est donc indispensable pour l'avenir. Plusieurs dynamiques ont été citées pour reconnecter le tourisme à son territoire : créer des connexions pour amener les touristes dans d'autres endroits, créer des espaces d'échanges où les visiteur·euses rencontreraient des acteur·rices et habitant·es du territoire et participeraient à des activités communes.

6. Société & cohésion

Animer le lien social avec les habitant·es des villages et des quartiers

Comme indiqué dans le premier défi, les travaux du CDPB ont confirmé que le développement de la Soule passe par le maintien ou l'arrivée d'habitant·es. Ce qui demande de « **bien accueillir** », d'assurer le lien social et la transmission du territoire. Quand on est un·e nouvel·le habitant·e et qu'on n'a pas d'ancrage familial en Soule, intégrer les réseaux existants n'est pas toujours facile. Les associations du territoire en ont bien conscience et mettent en place des initiatives, et les acteur·rices locaux·ales réfléchissent à **rendre plus visible la vie culturelle et sociale du territoire**. Le forum des associations a été relancé récemment, ce qui peut faciliter l'accès au réseau local et à ce tissu social structurant de la



vie des villages. « Bien vivre ensemble » ne concerne d'ailleurs pas que les nouveaux-elles arrivant-es, plus largement il apparaît important de mieux communiquer et mieux partager les valeurs du territoire auprès de tou·tes les habitant-es.

L'urbanisation a également un rôle à jouer en matière de cohésion sociale. Certains **quartiers** (logements collectifs ou pavillonnaires), notamment en périphérie de Mauléon, seraient coupés des autres habitant-es. Un travail d'animation serait nécessaire pour permettre les connexions. La revalorisation des logements vacants et la **redynamisation des centre-bourgs** sont autant d'éléments qui permettraient de faire lien entre les habitant-es.

La mobilité est également essentielle, dans un territoire où les fonctions sont « éclatées entre les villages ». La construction d'aires de co-voiturage ou de pistes cyclables sont des alternatives à la voiture individuelle, tout comme l'animation et la sensibilisation au changement de comportements auprès des salarié-es les plus concerné-es dans leurs pratiques quotidiennes. Les acteur·rices locaux-ales qui ont participé aux travaux du CDPB regrettent un décalage entre certaines initiatives et les besoins réels du territoire, et plaident pour un diagnostic plus approfondi et mieux partagé.

Le développement du **numérique** est également essentiel. Les déficiences du réseau accentuent les inégalités : pour l'accès aux services publics dématérialisés, pour permettre aux personnes en télétravail ou en formation à distance de s'installer ou de se maintenir dans le territoire etc.

7. Aménagement & urbanisation

Mettre la priorité sur le foncier à vocation économique et le logement vacant

En matière d'aménagement, les ateliers ont fait émerger la nécessité de règles locales, adaptées au territoire souletin. Les participant-es plaident pour une « optimisation totale du foncier » avec comme entrée **la reconnaissance des besoins en foncier économique** – pour le maintien des emplois productifs car « un emploi productif induit trois emplois ». Ce qui se traduit par :

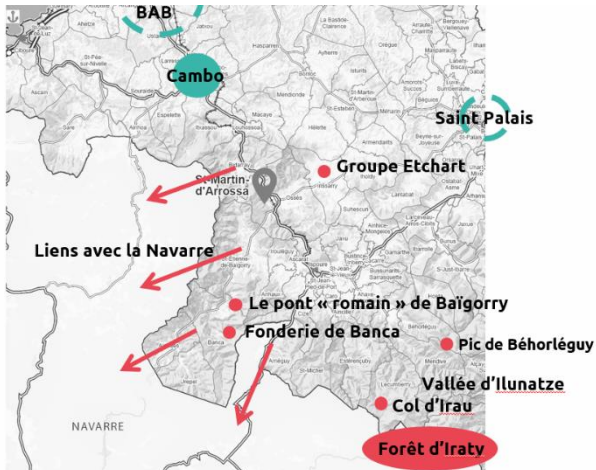
- réinvestir **le logement vacant**, notamment en centre-bourg (grande problématique à Mauléon) car si il est aujourd'hui « un poids » pour le territoire, il peut devenir « un potentiel » pour équilibrer des ouvertures à l'urbanisation dédiées à l'économie ;
- redensifier et **développer la mixité des usages** en cœur de villages ;
- penser des fonctions en **transversalité**, comme la mobilité (des solutions alternatives pour éviter que chaque salarié-e ne gare sa voiture individuelle devant son entreprise).

Une attention a été relevée sur **la sauvegarde du foncier agricole**. Il ne s'agit pas seulement de maintenir des surfaces agricoles sur le plan réglementaire, mais de **maintenir des surfaces réellement exploitées**. Cela implique d'accompagner les reprises d'exploitations, et sous une forme bénéfique au territoire et pas uniquement à des individus (c'est-à-dire : pas seulement pour que des producteurs et productrices déjà installé-es étendant leur exploitation...). De même, la sauvegarde de l'architecture rurale, pour ses vertus sociales et environnementales, est un enjeu d'avenir.



PORTRAIT DE GARAZI-BAIGORRI / Iholdi-OZTIBARRE

LA CARTE ET LE TERRITOIRE



Les Totems du territoire – carte élaborée suite à l'atelier territorial de Saint-Martin d'Arossa du 1^{er} juin 2021 dans le cadre des réflexions des membres du CDPB sur le SCoT.



Les mots clés qui définissent le territoire autour de Saint-Martin d'Arossa du 1^{er} juin 2021.

Sud Basse Navarre est un « périmètre PLUi » mais pas un territoire homogène.

Plus que la ville de « Saint-Jean » c'est le territoire de Garazi qui fait polarité (de Donazahare à Uhart-Cize), une « petite aggro » locale qui mériterait un plan d'urbanisme en soi. Baigorri est une porte de vallées (Aldudes/Errobi). Entre Baigorri et Bidarray se dessine une nouvelle polarité autour d'Ossès/Arrosa/Irissarry qui a connu une montée en gamme de services, commerces, entreprises... évitant des mobilités du quotidien vers l'extérieur. Les vallées des Aldudes et d'Hergaray sont des « micro-systèmes » organisés en termes de développement local... Enfin, Iholdi-Oztibarre obéit à de multiples logiques : Iholdi orienté vers Saint-Palais, Larceveau vers Garazi, Saint-Just-Ibarre, trait d'union vers la Soule, et Ostibarre qui veut 'faire vallée'... Larceveau est pour beaucoup une polarité à faire émerger, par sa position centrale

du Pays Basque intérieur, au croisement de tous les territoires, avec un collège, etc.

Un portrait est ainsi difficile à définir à l'échelle de Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre de par son hétérogénéité territoriale. Ces enjeux sont si divers qu'ils mériteraient une attention portée au plus près des réalités locales.

Il n'en demeure pas moins des lignes de force : un profond attachement à une agriculture familiale, paysanne, à la montagne et son agropastoralisme, à 'l'Etxe', à la culture vivante, mais aussi à la montagne et les vallées, à la Navarre, qui façonnent les espaces, les paysages, le patrimoine (mines), l'imaginaire et les pratiques sociales d'aujourd'hui.

Elizondo et le Baztan, comme Luzaide-Valcarlos, font partie intégrante du territoire vécu en Garazi-Baigorri.



LES SEPT DEFIS, VUS DE GARAZI-BAIGORRI / Iholdi-OZTIBARRE

1. Attractivité & développement

Favoriser le déploiement des entreprises locales et d'une nouvelle économie tertiaire à haute valeur ajoutée

Sur Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre, interroger le développement des territoires soulève avant tout des questionnements et des inquiétudes. **Les travaux du CDPB ont révélé que l'avenir du territoire est une réelle préoccupation pour les habitant·es**, avec des difficultés à appréhender son développement. **Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre est de plus en plus attractif** : arrivée croissante de nouvelles personnes venues de la côte ou de l'extérieur du Pays Basque, particulièrement notable depuis le confinement, l'avènement d'un mode de vie « plus rural » et les possibilités déployées par le télétravail.

Si les participant·es souhaitent que le développement économique se fasse à partir de l'existant, ils-elles introduisent une nouvelle piste pour l'ensemble du Pays Basque intérieur. Les enfants des acteur·rices du territoire ont majoritairement fait des études, obtenus des qualifications qui existent peu en Barnekalde et qui pourtant manquent au développement de certaines activités (exemple : la qualité dans les petites PME de l'agroalimentaire ou les métiers de maîtrise d'œuvre dans la construction, du design, du management de projets, architecture, informatique et numérique, etc.). On va chercher ces compétences sur la côte ou ailleurs, au risque qu'elles soient parfois « hors sol ». Or les jeunes de la **nouvelle génération** souhaitent s'investir dans leur territoire d'origine après leurs premières expériences à l'extérieur, ce que les générations précédentes n'ont pas toujours pu faire. Il y a là **un défi pour accueillir ces compétences, créer les pépinières de demain** (peu consommatrices de foncier) car elles sont facteur de montée en puissance du tissu économique local.

2. Jeunes & territoire

Développer le logement des jeunes pour répondre aux attentes des employeur·euses des territoires

Les jeunes originaires de Basse-Navarre sont donc volontaires pour « retourner au pays », quitte à perdre un peu en salaire ou en pouvoir d'achat. Mais ils-elles attendent **un niveau de services** adaptée aux besoins d'aujourd'hui (crèches, écoles, services de proximité, lieux festifs...), pour pouvoir accorder du temps à leur vie de famille.

Une des conséquences les plus visibles de l'arrivée massive des personnes de l'extérieur dans les petits bourgs bas-navarrais est la pression immobilière : « est-ce qu'on peut rester vivre ici ? oui, mais chez Aita et Ama ». Les maisons se vendent prioritairement aux personnes extérieures qui ont un fort pouvoir d'achat, en font des résidences secondaires et ne contribuent pas à la vie des villages. Le développement du logement à destination des jeunes est donc un enjeu majeur du territoire.



Il apparaît nécessaire de penser le logement en adéquation avec l'offre d'emplois pour que les jeunes puissent rester et développer leurs initiatives, et éviter les problématiques de logement quand l'emploi existe. C'est le cas de la vallée des Aldudes, dans laquelle plusieurs dizaines de personnes montent quotidiennement pour travailler et où les professionnel·les expriment des difficultés à trouver du logement saisonnier.

Des réflexions sur les offres de logement émergent pour venir répondre aux besoins des emplois non-pourvus (hôtellerie-restauration, commerces etc.). Elles ne peuvent se cantonner au seul public des saisonnier·ères ou des salarié·es de ces branches, et doivent également anticiper les besoins des autres jeunes actif·ves. Une autre problématique s'ajoute aux besoins, en lien avec le potentiel de développement de la formation et en parallèle de l'offre déjà existante (lycée agricole, lycée hôtelier...). Si le territoire souhaite accueillir des étudiant·es, il faudra également les loger.

En matière de mobilité, l'absence d'un transport commun à prix unique sur l'axe Bayonne - Garazi est un réel frein pour le déplacement des jeunes, en formation ou actif·ves, et donc un frein au recrutement pour les employeur·euses. Cet axe est le seul à ne pas être desservi par le réseau intercommunal, mais par un train au prix cinq fois plus élevé que le bus, et à la cadence irrégulière, particulièrement hors saison touristique.

3. Développement local et innovation

Appuyer les structures d'animation pour mobiliser de nouvelles ressources

La question centrale partagée au cours des travaux est : « **comment rendre vivant notre territoire ?** ». L'inquiétude est moins dans le maintien de la croissance démographique que dans l'animation des différents villages des territoires. La volonté de garder « le côté convivial des villages », avec notamment le souhait de développer un bar dans tous les centre-bourgs, épice de la vie sociale avec le fronton, est ainsi partagée.

Pour autant, il est nécessaire de proposer des animations, le lieu en soi ne suffisant pas. Le dynamisme de la vie sociale sur le périmètre de Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre est notamment lié à la richesse du tissu associatif, qui « fait la vie du territoire », l'anime, et ce avant les services publics ou l'activité économique : « sans les associations, il n'y a plus rien ». Il est créateur de cohésion, de solidarité et d'entraide notamment intergénérationnelle. Cependant ce tissu bénévole s'essouffle et un soutien est nécessaire pour garantir sa pérennisation, avec notamment la création de postes d'**animation socio-culturelle** qui viendraient soutenir l'action collective des associations.

Le territoire peut également compter sur des collectifs, habitués à travailler avec les élu·es pour faire face aux **enjeux territoriaux actuels**. Dans la vallée des Aldudes, Aiba a mené un travail auprès des propriétaires de maisons vides, et aujourd'hui cette dynamique est également lancée par Hergarai Bizi dans sa vallée. Ce travail d'animation reste laborieux car il permet d'avancer, au cas par cas uniquement et de façon lente, mais il permet aux acteur·rices locaux·ales de retrouver une certaine capacité d'action. La volonté de **mise en réseau** et de faire connaître ces initiatives est ainsi exprimée.



4. Agriculture & transitions

Mieux prendre en compte les mutations sociales et la pérennité de l'agriculture paysanne

L'agriculture est en pleine mutation dans le territoire, avec pour enjeu majeur la **transmission des fermes**. Au-delà, cela constitue un enjeu de **transmission d'un modèle social, d'une identité**, qui structurent la vie du territoire.

Le concept de **responsabilité patrimoniale** a ainsi émergé des travaux dans ce territoire, une responsabilité qui doit être partagée. Le soutien aux reprises familiales, l'accompagnement des hors-cadre familial, sont également autant de leviers qui participent à préserver ce système.

Pour autant, les échanges ont fait apparaître que **la préservation du foncier agricole ne s'oppose pas au développement du foncier économique**, et que des compromis sont possibles en s'appuyant notamment sur la qualité des sols. Il a par exemple été proposé de retravailler les terres embroussaillées pour regagner des terrains agricoles, et libérer d'autres terrains pour le développer d'autres activités artisanales et industrielles (du côté d'Arosa, notamment).

Les **risques psycho-sociaux du monde agricole** ont également été évoqués, ainsi que le déni vis-à-vis de cette souffrance. Un changement culturel serait nécessaire pour assurer sa prise en charge organisée car entrer dans l'intimité des familles du monde agricole est un travail qui demande des ressources humaines spécifiques.

5. Tourisme & ruralité

Ménager la montagne et organiser l'accueil touristique en piémont et dans les vallées

La montagne basque a ceci de particulier qu'elle est habitée ; **la présence humaine en est la caractéristique centrale**. Les montagnes structurent le paysage et font partie du quotidien des habitant·es (dans leur mode de vie, dans leur culture...). Elle est un outil de travail pour l'agropastoralisme, une activité encore forte, qui participe à son entretien.

Les montagnes bas-navarraises sont également largement pratiquées à des fins de tourisme, de loisir sportif etc. La crainte de la saturation des sommets les plus fréquentés a été largement partagée, ainsi que les conflits entre les différents usages : véhicules garés devant des exploitations, chiens non tenus en laisse qui effraient les animaux, cromlech utilisé comme support de pique-nique... sont autant d'exemples qui ont été partagés au cours des travaux. **« La montagne appartient à tout le monde, mais il faut faire avec les enjeux de chacun·e. »**

Une rupture de la **transmission des règles et des bons usages** en montagne a été relevée, en premier, chez les habitant·es du Pays Basque comme chez les autres visiteur·euses venu·es de l'extérieur. Un grand travail de (ré)appropriation de la montagne et de (re)connaissance de toutes les activités, avec leurs impacts positifs comme négatifs, est nécessaire. Cela permettra de développer une approche pédagogique pour sensibiliser et



transmettre les codes de la montagne, ce qui est le principal levier pour la préserver. La participation des habitant·es de la montagne à cette dynamique est également vue comme un atout – agriculteur·rices, guides – en tant que premiers témoins, et si elle est dotée de moyens humains et financiers suffisants.

Le territoire s'est fortement développé autour d'autres **activités de loisir**, comme le rafting, les chemins de Saint-Jacques, etc. Il serait intéressant de faire émerger un tourisme actif, de découverte, pour transformer les « touristes » en « visiteur·euses ». Ce serait ainsi 'un tourisme de quatre saisons' conçu comme un tourisme d'expériences et de découverte du territoire avec son patrimoine vivant. Il faudrait également pour cela préserver les hôtels et penser l'accueil des visiteur·euses.

Iholdi-Oztibarre apparaît comme la base arrière de ce grand territoire, où il y a davantage de marges pour développer ce tourisme rural de qualité, et avec un positionnement géographique favorable aux circulations vers les différents territoires (Mixe, Amikuze, Soule, Montagne...).

6. Société & cohésion

Réguler le développement de l'habitat

Le monde rural et les vallées bas-navarraises ne sont donc plus considérés comme reculés mais attirent de nouveaux·elles arrivant·es, ce qui crée une inquiétude chez les habitant·es : les nouveaux·elles arrivant·es sont vu·es comme des personnes de passage, certain·es établissant des résidences secondaires, d'autres « ne s'investissant pas dans le territoire », ce qui viendrait entraver le développement de la vie des villages. De plus, **les écarts d'imaginaires par rapport au monde rural nourrissent des préoccupations et des problématiques** : des **difficultés à s'intégrer** se ressentent autant que des **difficultés pour accueillir**. L'arrivée de personnes extérieures révèle ce tissu social fragmenté et potentiellement conflictuel.

Le logement est un des facteurs de ce conflit latent. Et ce, d'autant plus qu'il fait le lien entre acheteur·euses (nouveaux·elles arrivant·es) et vendeur·euses (locaux·ales). La question de la responsabilité patrimoniale est posée : qui vend et pourquoi ? quelles solutions peuvent exister comme alternative à la vente ? comment sensibiliser les propriétaires ?

« Un changement culturel global » serait nécessaire pour « refaire lien », en premier lieu pour résoudre les problématiques liées au logement. La solution évoquée est celle de l'achat de bâti ancien en collectif, pour faciliter les rénovations (éviter les passoires thermiques) et leur financement. Cependant, cette **alternative** ne pourra pas être adaptée à chacun·e : certain·es habitant·es ne se sentent pas prêt·es pour cela et souhaitent avoir leur propre maison. **L'attachement à la maison** (l'imaginaire de 'l'Etxe', avec sa dimension sociétale à prendre en compte) et le devoir qui lui est lié entrent alors en jeu. L'habitat en Pays Basque intérieur est un marqueur d'identité – au même titre que sur le littoral, lequel est en proie à une pression immobilière si ancienne que ce marqueur s'est peut-être effacé.

Les **enjeux successoraux** sont ainsi multiples : qu'il s'agisse d'une exploitation agricole, d'une propriété familiale ou d'une entreprise, comment accompagner les héritier·ères pour



qu'ils-elles puissent conserver ce patrimoine aussi bien matériel (ferme, maison, entreprise) qu'immatériel (vecteur d'une histoire familiale et territoriale, d'un mode de vie, de valeurs etc.) ?

7. Aménagement & urbanisation

Penser un aménagement local adapté aux sous-territoires...

L'ensemble des 44 communes que rassemble le futur PLUi Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre est un territoire multiple, avec plusieurs polarités identifiées. Les polarités et les attachements culturels sont toujours d'actualité : « Hergarai est Garaztar ». En matière d'aménagement, d'urbanisation et de services, il est donc nécessaire de penser le territoire autour de différentes **polarités** qui se dégagent – Garazi, Baigorri, Ossès-Irissarry, Larceveau – et de **vallées dynamiques** (Aldudes, Hergarai).

Concernant la constructibilité des terres, les habitant-es sont dans une logique du « zéro béton » : pas de construction nouvelle ou d'artificialisation des sols. La préservation devra cependant être mise en cohérence avec le souhait de développement des différents fonciers (agricole et économique notamment) qui a lui aussi été formulé : le projet de territoire et le projet d'aménagement devront permettre l'équilibre entre ces différents besoins.

En matière de logement, l'idée d'un changement est apparue nécessaire en direction d'une densification de l'habitat dans les centre-bourgs ou de construction dans des dents creuses non desservies. Elle est également nuancée par la nécessité de tenir compte des spécificités du territoire et du rapport des habitant-es à l'Etxe. Sans doute faut-il accompagner ces mutations de patrimoine.

Mais, **la prise de conscience des nécessaires moyens à mobiliser pour accueillir des jeunes** (notamment originaires, ou qui veulent s'ancrer localement et ont besoin de logement accessible) invite à **ne pas dire « stop au développement »**.

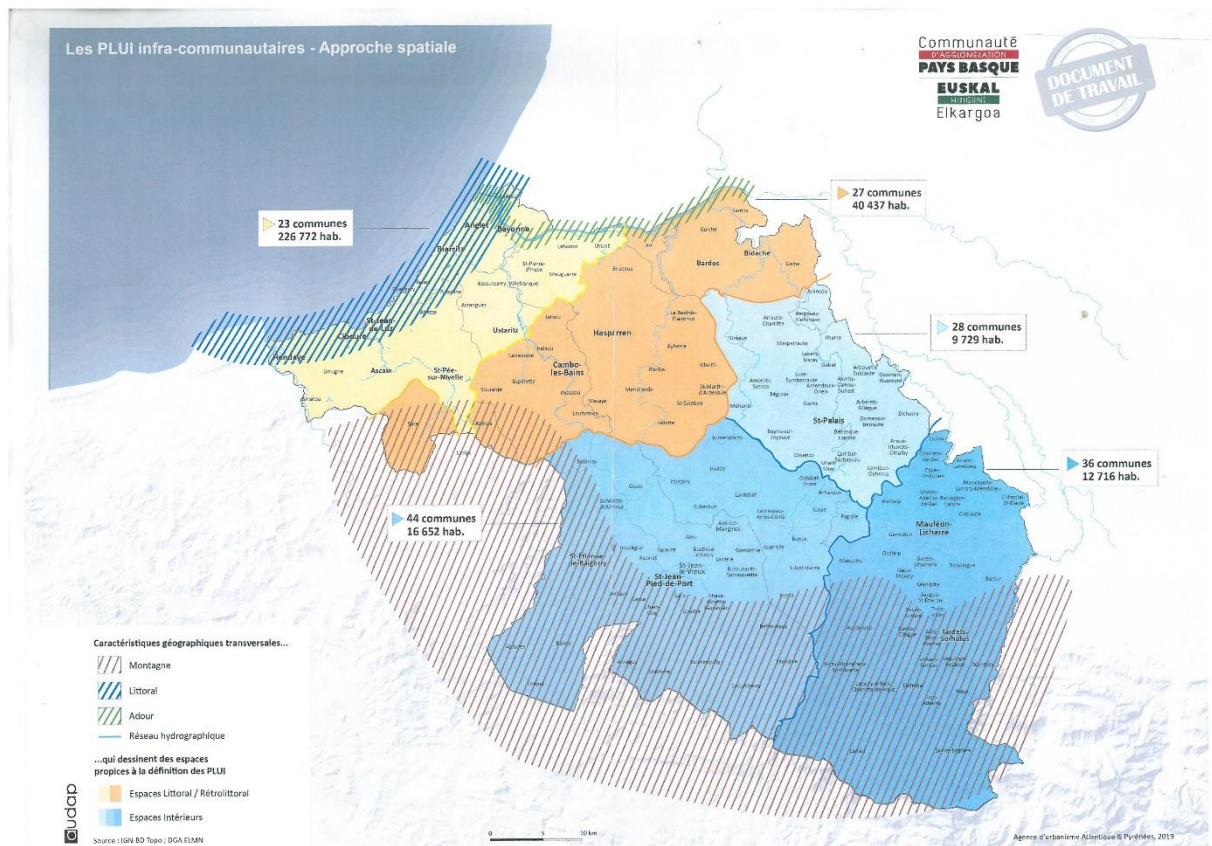


ANNEXE 1

PLUi : qu'es aquò ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et/ou infracommunautaire (PLUi) est un document de planification locale, organisant l'aménagement et l'urbanisme d'un territoire à l'échelle communautaire ou infracommunautaire. Il s'articule avec des démarches portées par ailleurs comme le SCoT, le PCAET²³, le PLH²⁴, le PDU²⁵, le SRADDET²⁶ etc.

Le PLUi est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en collaboration avec les communes des territoires concernés. Le 4 mai 2020, la Préfecture a accordé la demande formulée par la CAPB d'élaborer cinq plans locaux d'urbanisme infracommunautaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération. Les premiers PLUi en cours d'élaboration sont ceux du Pays Basque intérieur.



²³ Plan climat-air-énergie territorial

²⁴ Plan local de l'habitat

²⁵ Plan de déplacements urbains

²⁶ Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



Le périmètre du PLUi « Amikuze²⁷ », est appelé à couvrir 28 communes : Aïcirits-Camou-Suhast, Amendeuix-Oneix, Amorots-Succos Arancou, Arbérats-Sillègue, Arbouet-Sussaute, Aroue-Ithorots-Olhaïby, Arraute-Charritte, Béguios, Béhasque-Lapiste, Bergouey-Viellenave, Beyrie-sur-Joyeuse, Domezain-Berraute, Etcharry, Gabat, Garris, Ilharre, Labets-Biscay, Larribar-Sorhapuru, Lohitzun-Oyhercq, Luxe-Sumberraute, Masparraute, Méharin, Orègue, Orsanco, Osserain-Rivareyte, Saint-Palais et Uhart-Mixe.

Le périmètre du PLUi « Sud Basse-Navarre²⁸ » est appelé à couvrir 44 communes : Ahaxe-Alciette-Bascassan, Aincille, Ainhice-Mongelos, Aldudes, Anhau, Arhansus, Armendarits, Arnéguy, Ascarat, Banca, Béhorléguy, Bidarray, Bunus, Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Caro, Esterençuby, Gamarthe, Hosta, Ibarolle, Iholdy, Irissarry, Irouléguy, Ispoure, Jaxu, Juxue, Lacarre, Lantabat, Larceveau-Arros-Cibits, Lasse, Lecumberry, Mendive, Ossès, Ostabat-Asme, Pagolle, Saint-Etienne-de-Baïgorri, Saint-Jean-Le-Vieux, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Just-Ibarre, Saint-Martin d'Arrossa, Saint-Michel, Suhescun, Uhart-Cize et Urepel.

Le périmètre du PLUi « Soule-Xiberoa²⁹ » est appelé à couvrir 36 communes : Ainharp, Alçay-Alçabéhéty-Sunharette, Alos-Sibas-Abense, Arrast-Larrebieu, Aussurucq, Barcus, Berrogain-Laruns, Camou-Cihigue, Charritte-de-Bas, Chéraute, Espès-Undurein, Etchebar, Garindein, Gotein-Libarrenx, Haux, L'Hôpital-Saint-Blaise, Idaux-Mendy, Lacarry-Arhan-Charitte-de-Haut, Laguinge-Restoue, Larrau, Lichans-Sunhar, Lichos, Licq-Athérey, Mauléon-Licharre, Menditte, Moncayolle-Larroy-Mendibieu, Montory, Musculdy, Ordiarp, Ossas-Suhare, Roquiague, Sainte-Engrâce, Sauguis-Saint-Etienne, Tardets-Sorholus, Trois-Villes, Viodos-Abense-de-Bas.

²⁷ Retrouver les informations et la délibération de Conseil communautaire sur le site de l'Agglomération <https://www.communaute-paysbasque.fr/concertations-reglementaires-1/concertation/elaboration-du-plan-local-durbanisme-infracommunautaire-amikuze>

²⁸ Retrouver les informations et la délibération de Conseil communautaire sur le site de l'Agglomération : <https://www.communaute-paysbasque.fr/concertations-reglementaires-1/concertation/elaboration-du-plan-local-durbanisme-infracommunautaire-sud-basse-navarre>

²⁹ Retrouver les informations et la délibération de Conseil communautaire sur le site de l'Agglomération <https://www.communaute-paysbasque.fr/concertations-reglementaires-1/concertation/elaboration-plui-infracommunautaire-soule-xiberoa>



ANNEXE 2

SCoT : les quatre principes d'aménagement proposés par le CDPB

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe un cadre de développement et des modalités d'aménagement du territoire à 20 ans. Il traduit la vision et la stratégie d'aménagement du territoire voulue par les élu·es et doit permettre de répondre aux enjeux actuels, d'anticiper les besoins futurs tout en préservant les ressources pour les générations futures. Son caractère prescriptif implique que la majorité des démarches locales, dont les PLUi, lui soient compatibles.

Le SCoT Pays Basque & Seignanx regroupe les 158 communes de la CAPB et les 8 communes de la communauté de communes du Seignanx³⁰. En 2021, le CDPB a remis sa contribution au projet d'aménagement stratégique du SCoT³¹ dans laquelle il propose aux élu·es quatre grands principes d'aménagement³².

❶ Mettre la priorité sur la maîtrise publique du foncier pour stopper l'étalement urbain et la flambée des prix

- sortie du modèle de la « maison individuelle isolée dans la campagne » ;
- priorité sur la maîtrise publique du foncier et la construction de « la ville sur la ville », centres-bourgs sur les centres-bourgs ;
- compensations foncières à organiser entre fonciers économiques, agricoles, urbains.

❷ Faire du développement économique un levier de rééquilibrage territorial et un préalable au développement urbain

- déploiement d'une stratégie de foncier économique et d'accompagnement des entreprises vers l'intérieur du Pays Basque ;
- déploiement et organisation de l'appareil de formation sur tout le territoire ;
- appui à l'entrepreneuriat à utilité sociale et écologique (dont ESS) ;
- décentralisation de l'animation locale et déconcentration des services de l'Agglomération ;
- limitation des aménagements touristiques et priorité aux équipements, services, offres de transport servant à l'année aux habitant·e·s (et donc aux visiteur·euse·s) ;
- orientation vers un « tourisme de découverte », ancré sur l'activité économique locale.

³⁰ Retrouver les grandes lignes du SCoT Pays Basque & Seignanx sur la plaquette de présentation https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2021/07/SCoT_prez.pdf

³¹ « De la géographie des modes de vie au Projet stratégique d'aménagement » – CDPB, 2021

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2021/12/Contribution_projetstratSCOT_adopteCD141221.pdf

³² A retrouver p.28 de la contribution au PAS du SCoT.



③ **Aller vers un aménagement agricole du territoire en phase avec la relocalisation de la consommation et la pérennité d'un territoire « entretenu »**

- préservation des terres à fort potentiel agronomique ;
- structuration des filières dans une logique de diversification des productions ;
- développement autour des petites villes d'une agriculture maraîchère ;
- « zones agricoles protégées » pour reconstituer un espace foncier agricole ;
- appui à la transmission des exploitations en Basse-Navarre et Soule.

④ **Permettre aux communes structurantes du Pays Basque intérieur hors BAB de se développer en innovant dans les formes d'habitat et d'urbanisme**

- règles d'urbanismes différenciées : la règle du « zéro artificialisation nette » inadaptée en dehors du BAB et des petites villes urbanisées ;
- priorité au bâti ancien ;
- urbanisme qui respecte le patrimoine naturel et culturel, les paysages ;
- stratégies d'accueil local auprès des nouveaux·elles arrivant·es sur les territoires.



ANNEXE 3

Liste des travaux du CDPB mobilisés

« **Comment renouveler une ambition collective sur l'avenir de la montagne ?** » – Contribution aux réflexions sur la Montagne basque – CDPB, 2022

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/07/Avis_montagne_vote-1.pdf

« **Accompagner l'innovation sociale au service de la transition du territoire** » – Contribution aux réflexions sur l'économie de la transition – CDPB, 2022

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/07/AVIS_TEE_innovationsociale_votepdf-1.pdf

« **Du projet d'Agglomération au projet de territoire** » – Avis sur le « Projet de territoire 2021-2026 » de la CAPB – CDPB, 2022

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/07/AvisCDPB_Projet_Agglom_valideCD.pdf

« **Les besoins en logement des jeunes en Pays Basque intérieur** » – Diagnostic en partenariat avec le FJT Pays Basque – CDPB, 2022

<https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/05/Diag-logement-jeunes-1.pdf>

« **Vers un tourisme qui profite au territoire : quelles orientations pour le modèle touristique au Pays Basque ?** » – Contribution à la stratégie tourisme de la CAPB – CDPB, 2022

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2022/07/Contribution-tourisme_DV_14.04.22.pdf

« **De la géographie des modes de vie au Projet stratégique d'aménagement** » – Contribution au projet de SCoT – CDPB, 2021

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2021/12/Contribution_projetstratSCOT_adopteCD141221.pdf

« **Les 9 enseignements de la 'crise'** » – CDPB, 2020

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2021/09/20200723_CDPB-IEHGK_Contribution_9Enseignements.pdf

« **Révétons le territoire transfrontalier !** » – Contribution à la stratégie de coopération transfrontalière – CDPB, 2019

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/10/ContributionCDPB_transfrontalier_adopteeCD10102019.pdf

« **Mobilisation générale autour d'un scénario-climat volontariste en Pays Basque !** » – Contribution au programme d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial – CDPB 2019

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/10/CDPB_ContributionPCAET_adoptee060619COPAR.pdf



« Urgence logement : pour une stratégie ambitieuse en Pays Basque » – Contribution au programme d’actions du Programme Local de l’Habitat – CDPB, 2019

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/10/Contribution_PLH_CD26.03.19_adopt%C3%A9.pdf

« Plaidoyer pour de nouvelles mobilités en Pays Basque » – Contribution au programme d’actions du Plan de Déplacements Urbains – CDPB, 2019

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/10/Contribution_Mobilit%C3%A9s_CD190514.pdf

« Citoyens, saisissons-nous du numérique ! » – Contribution sur le numérique – CDPB, 2019

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/10/192509_ContributionCDPB_numerique_CD25092019.pdf

« Quel dess(e)in pour le territoire ? Le projet de société basque en jeu » – Actualisation du projet de territoire du CDPB – CDPB, 2019

https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2019/09/ContributionCDPB_projetdeterritoire_CD25092019.pdf